

**Z<sup>1B</sup>. COUR DES MONNAIES DE PARIS**

**(1012 articles)**

**Répertoire numérique**

par

**Michèle Bimbenet-Privat**

Conservateur en chef aux Archives nationales

Paris

2006

## INTRODUCTION

### L'institution

C'est au milieu du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle que les Généraux Maîtres des Monnaies, chargés depuis fort longtemps de la surveillance des ateliers monétaires du royaume, furent constitués en juridiction particulière, la Chambre des Monnaies, siégeant au Palais à Paris, dans des locaux contigus à la Chambre des comptes.

Par les lettres patentes données à Fontainebleau en janvier 1552 (n. st.), la Chambre des Monnaies devint Cour des Monnaies, juridiction souveraine, à compétence civile et criminelle<sup>1</sup>. Elle connaissait en dernier ressort, privativement aux autres juridictions, de l'aloï des espèces fabriquées dans les Hôtels des Monnaies, des malversations commises dans l'exercice de leurs fonctions par les officiers des Monnaies, les monnayeurs, les changeurs et les artisans de l'or et de l'argent ; des causes relatives à l'exécution des baux ou des traités passés par les Maîtres des Monnaies pour la fourniture des métaux précieux ; des appels des jugements civils et criminels rendus par ses commissaires délégués dans les provinces, les Généraux provinciaux, les prévôts et juges des Monnaies. La compétence de la Cour s'étendait concurremment et par prévention avec les juges ordinaires (baillis, sénéchaux, etc.) aux crimes de fabrication et d'exposition de fausse monnaie, de billonnage ainsi qu'aux infractions aux ordonnances promulguées en matière monétaire, à la police des communautés de métiers soumis à la juridiction de la Cour (orfèvres, joailliers, horlogers, changeurs, batteurs d'or, graveurs sur métaux, médailleurs, escacheurs d'or et d'argent, rubanniers, distillateurs et vendeurs d'eau-de-vie).

La Cour des Monnaies avait des pouvoirs administratifs étendus. En plus de l'enregistrement des actes royaux relatifs aux monnaies et des provisions d'offices de ses officiers, elle était chargée de la préparation des ordonnances et règlements qui fixaient le cours des monnaies et vérifiait, avant leur mise en circulation, le titre et l'aloï des espèces fabriquées dans les ateliers monétaires. Les ouvriers monnayeurs prêtaient serment devant la Cour après information de vie, mœurs et filiation, de même que tous les officiers des Monnaies, et étaient installés dans leur office par elle après vérification de leurs provisions d'offices. Lui incombaient encore la nomination et la surveillance des changeurs, la réforme des statuts des métiers soumis à sa juridiction, l'adjudication des baux des Hôtels des Monnaies. Mais l'administration proprement dite des monnaies dépendait du Contrôleur général des finances puis, sous l'autorité de celui-ci, d'un Département des Monnaies mis en place en 1755<sup>2</sup>.

Le ressort de la Cour des Monnaies s'étendait à la presque-totalité du royaume, seules les provinces réunies tardivement échappant à sa juridiction : ainsi les parlement de Metz et de Pau et la Chambre des comptes de Dole jugeaient souverainement sur le fait des monnaies

---

<sup>1</sup> Enregistré au Parlement de Paris le 12 avril 1552 (X<sup>1A</sup> 8617, fol. 391).

<sup>2</sup> Voir A. Clairand, « L'administration générale ou Département des Monnaies (1755-1790) », *Revue numismatique*, 153<sup>e</sup> volume, 1998, p. 351-380.

dans l'étendue de leurs ressorts. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le ressort de la Cour des Monnaies de Paris fut considérablement amputé par la création, en 1704, de la Cour des Monnaies de Lyon, dont le ressort s'étendait aux généralités du Lyonnais, du Dauphiné, de Provence, d'Auvergne, de Languedoc, de Montauban et de Bayonne, ainsi qu'à la Bresse, au Bugey, au Valromey et au pays de Gex. La Cour des Monnaies de Lyon fut supprimée en 1771 et ses archives portées au siège parisien.

Importante par son rôle juridique et administratif autant que par l'étendue de son ressort, la Cour des Monnaies eut la chance de voir ses archives échapper à l'incendie de 1776. Celles-ci, restées au Palais de 1791 à 1847, furent versées aux Archives nationales où elles forment la sous-série Z<sup>1B</sup> avec les papiers de la Cour des Monnaies de Lyon et de la Prévôté générale des Monnaies, créée par un édit de juin 1635 pour faciliter l'exécution des édits et règlements en matière monétaire, des arrêts de la Cour et des ordonnances des commissaires.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on accédait à la Cour des Monnaies par l'entrée située à l'angle de la rue de Basville et de la ruelle menant à la Cour Neuve du Palais<sup>3</sup>. Ces locaux, épargnés par les incendies du Palais, ont permis une conservation satisfaisante des archives de la Cour, comme le montre le premier état sommaire de l'ensemble des documents dressé de mai à août 1791<sup>4</sup>, en conséquence de la suppression de la juridiction par le décret de l'Assemblée nationale du 16 septembre 1790<sup>5</sup>. Le fonds a été versé aux Archives nationales en 1847 et n'a reçu sa cotation définitive de Z<sup>1B</sup> qu'en 1857.

### **La recherche dans le fonds d'archives**

Pour une présentation sommaire de la sous-série Z<sup>1B</sup>, voir :

*Les Archives nationales. État général des fonds*, t. I, *L'Ancien Régime*, Paris, 1978, p. 716-721 [Notice établie par M. Langlois].

*Les Archives nationales. État des inventaires*, t. I, *L'Ancien Régime*, Paris, 1985, p. 259-261.

Le fonds d'archives a fait l'objet d'une présentation détaillée par S. Clémencet, dans le *Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime*, p. 235-246, auquel on se reportera.

Comme la plupart des fonds d'archives judiciaires, celui de la Cour des Monnaies a fait l'objet d'un classement distinguant les minutes en feuilles volantes et leurs copies enregistrées, ces dernières ayant été placées en tête de classement. Si de nombreux documents – actes royaux, jugements et arrêts civils et criminels – sont *de facto* conservés en deux exemplaires, il ne faut pas oublier que certaines minutes n'ont jamais été enregistrées : les chercheurs devront donc sélectionner en priorité les séries de minutes auxquelles sont souvent jointes des pièces annexes (enquêtes, procès-verbaux, arrêts du conseil, règlements) offrant d'utiles informations complémentaires.

---

<sup>3</sup> Arch. nat., Q<sup>1</sup> 1099<sup>1</sup>, fol. 40 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> Arch. nat., U 1009 : « procès-verbal contenant description sommaire des archives, minutes et greffes, tant civils que criminels, de la ci-devant Cour des Monnaies » (1 cahier, 47 p.).

<sup>5</sup> Voir A. Clairand, « L'« inventaire après décès » de la Cour des Monnaies de Paris (1790) », *Cahiers numismatiques*, n<sup>o</sup> 149, septembre 2001, p. 53-60.

Les instruments de recherche mis à la disposition du public portent sur des documents sériels (transcriptions d'actes royaux) ou des séries relatives à l'histoire prosopographique (provisions d'offices et réceptions d'officiers). En particulier:

- Z<sup>1B</sup> 56 à 58. Actes royaux enregistrés par la Cour des Monnaies (1357-1424, [1447]). Inv. anal. ms. sur fiches, par J. Duclos, 1867-1868 : env. 1 000 fiches. [a 479, b 425.]
- Contrairement aux informations données par le *Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime*, p. 239, cet instrument de recherche n'est pas un inventaire sommaire par échantillonnage, mais bien un inventaire analytique complet ; les registres figurent sous leurs cotes anciennes : Z 3149 = Z<sup>1B</sup> 56 ; Z 3152 = Z<sup>1B</sup> 57 [copie du précédent] ; Z 3150 = Z<sup>1B</sup> 58].
- Z<sup>1B</sup> 548 à 600. Actes royaux enregistrés par la Cour des Monnaies : provisions d'offices et pièces annexes (1498-1700). Index ms. sur fiches des noms de personnes, par E. Campardon, 1866 : fichier photocopié en 4 vol. [a 480, b 426].  
Tome I : A-C ; tome II : D-K ; tome III : L-N ; tome IV : O-Z.
- Z<sup>1B</sup> 780 à 783. Prévôté générale des Monnaies : provisions d'offices, réceptions, etc. (1663-1760). Voir les états, par ordre chronologique, des lettres de réception des archers de la Prévôté (rarement des officiers), figurant dans « l'Inventaire du greffe de la Prévôté générale des Monnaies » coté Z<sup>1B</sup> 806<sup>A</sup> et dans « l'Inventaire des titres, pièces... du greffe de la Prévôté générale des Monnaies et Maréchaussées de France » coté U 1001. [a 481, b 427.]
- Ces états occupent les fol. 46 v<sup>o</sup>-50 v<sup>o</sup> (années 1663-1724), 73 v<sup>o</sup>-75 (années 1724-1736), 81-87 v<sup>o</sup> (années 1737-1751) du registre Z<sup>1B</sup> 806<sup>A</sup> et les folios 1 v<sup>o</sup>-4 v<sup>o</sup> (années 1755-1760) du cahier U 1001.
- Z<sup>1B</sup> 788 à 805. Prévôté générale des Monnaies : provisions d'offices des archers (règne de Louis XVI). Voir « L'inventaire des provisions et pièces... des cy-devant archers-huissiers de la Cour des Monnaies de Paris... fait en exécution de la délibération du corps municipal du 31 octobre 1791... », coté U 1009.
- Table alphabétique des noms de personnes, correspondant aux provisions d'offices cotées Z<sup>1B</sup> 788 à 805.

## Sources complémentaires

*Archives nationales, série U (Extraits et procédures judiciaires)*

U 686\*. Extraits abrégés des registres de la Chambre des monnaies. XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.

Par Charles Le Cocq, président de ladite Chambre. XVI<sup>e</sup> s.

U 687\*. Recueil d'ordonnances, règlements et arrêts touchant la juridiction de la Cour, d'après ses registres. 1512-1664, par Gabriel Chassebras, conseiller. XVII<sup>e</sup> s. À la fin : table des registres cotés A à TT (1346-1662)<sup>6</sup>.

U 957\*. Traité sur les monnaies et la Cour des monnaies. XVIII<sup>e</sup> s.

Table de la 1<sup>ère</sup> partie en tête, de la 2<sup>e</sup> au fol. 125. Mise au net d'une minute.

*Archives départementales, série B (juridictions de l'Ancien Régime)*

Voir : J. CAVIGNAC, "Les hôtels des monnaies et leurs archives (série B des Archives départementales)", *Gazette des archives*, t. 58, 1967, p. 157-162.

*Archives de la Monnaie de Paris*

Voir : J.-M. DARNIS, *Catalogue des fonds d'archives de la Monnaie de Paris*, Paris, 2 vol., 1997-1999.

## **Orientation bibliographique**

G. CONSTANS, *Traité de la Cour des monnoyes et de l'estendue de sa juridiction*, Paris, 1658.

J. BOIZARD, *Traité des monoyes, de leurs circonstances et dépendances*, Paris, 1692 (éd. par A. Clairand et Jean-Yves Kind, *Documents d'histoire monétaire*, 2000).

F. ABOT DE BAZINGHEM, *Traité des monnaies et de la juridiction de la Cour des monnaies*, Paris, 1764.

M. LÉGIER, *Traité... sur les différentes procédures qui s'observent dans toutes les juridictions de l'enclos du Palais...*, Paris, 1780.

A. EBEL, « Essai sur les origines, l'organisation et les attributions administratives de la Chambre des Monnaies », *Positions des thèses de l'Ecole nationale des chartes*, Paris, 1888.

F. MAZEROLLE, *Les médailleurs français du XVI<sup>e</sup> siècle au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1902, 3 vol.

R. DEBRAY, *La Chambre des Monnaies et l'administration des monnaies sous l'Ancien Régime*, Paris, 1919.

J. BOUCLIER, *La Cour des monnaies de Paris à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, 1924.

---

<sup>6</sup> Nous retranscrivons ci-après les concordances de la table de U\* 687 f<sup>o</sup> 785-790, telle qu'elles nous ont été communiquées par M. Arnaud Clairand que nous remercions : cote C, années 1346-1356 : Z<sup>1b</sup> 55 ; cote D : Z<sup>1b</sup> 57 ; cote E : Z<sup>1b</sup> 59 ; cote F : Z<sup>1b</sup> 60 ; cote G : Z<sup>1b</sup> 61 ; cote H : Z<sup>1b</sup> 62 ; cote I : Z<sup>1b</sup> 63 ; cote K, années 1548-1555 : Z<sup>1b</sup> 64 ; cote L, années 1555-1570 : Z<sup>1b</sup> 65 ; cote M, années 1551-1565 : Z<sup>1b</sup> 66 ; cote O, années 1565-1575 : Z<sup>1b</sup> 679 [?] ; cote Q, registre entre deux aiz : Z<sup>1b</sup> 54 ; cote R, double du registre entre deux aiz : Z<sup>1b</sup> 68 ; cote S, années 1571-1574 : Z<sup>1b</sup> 69 ; cote T, années 1574-1577 : Z<sup>1b</sup> 70 ; cotes V, années 1577-1582, et XY, années 1579-1583 : Z<sup>1b</sup> 71 ; cote Z, années 1583-1592 : Z<sup>1b</sup> 72 ; cote AA, années 1593-1597 : Z<sup>1b</sup> 73 ; cote BB, années 1597-1603 : Z<sup>1b</sup> 74 ; cote CC, années 1603-1607 : Z<sup>1b</sup> 75 ; cote DD, années 1607-1611 : Z<sup>1b</sup> 76 ; cote EE, années 1611-1615 : Z<sup>1b</sup> 77 ; cote FF, années 1615-1619 : Z<sup>1b</sup> 78 ; cote GG, années 1619-1625 : Z<sup>1b</sup> 79 ; cote HH, années 1625-1631 : Z<sup>1b</sup> 80 ; cote JJ, années 1631-1637 : Z<sup>1b</sup> 81 ; cote KK, années 1637-1641 : Z<sup>1b</sup> 82 ; cote LL, années 1641-1645 : Z<sup>1b</sup> 83 ; cote MM, années 1645-1648 : Z<sup>1b</sup> 84 ; cote NN, années 1648-1653 : Z<sup>1b</sup> 85 ; cote SS, année 1661 : Z<sup>1b</sup> 26 ; cote TT, année 1662 : Z<sup>1b</sup> 27.

F. C. SPOONER, *L'économie mondiale et les frappes monétaires en France, 1493-1680*, Paris, 1956.

J. LAFAURIE et P. PRIEUR, *Les monnaies des rois de France. De François I<sup>er</sup> à Henri IV*, Bâle, 1956.

*La Revue numismatique*, éditée par la Société française de numismatique, *passim*.

Des références bibliographiques particulières (éditions de textes, analyses de certaines séries documentaires, articles scientifiques) sont indiquées au fil du répertoire numérique.

## Glossaire

Sources consultées : en matière de monnaies, F. ABOT DE BAZINGHEM, *Traité des monnaies et de la juridiction de la Cour des monnaies*, Paris, 1764 ; en matière de procédure, J. GUYOT, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale...*, Paris, 1784-1785, 17 vol.

**Adjudication** : acte volontaire ou judiciaire (adjudication “par décret”) par lequel on adjuge un meuble, un bail, un bien au plus offrant ou dernier enchérisseur.

**Affinage** : opération qui consiste à dégager le métal de ses parties étrangères afin de le rendre plus pur et d’augmenter sa valeur au poids.

**Affirmation de voyage** : acte justifiant qu’une partie a effectué un voyage ou un séjour pour les besoins d’un procès. L’affirmation de voyage doit être produite pour justifier une demande de taxe des dépens.

**Ajusteur** : ouvrier de la Monnaie chargé d’ajuster les flans, c’est-à-dire de les couper et limer afin de leur donner le poids exact qu’ils doivent avoir.

**Balancier** : machine servant à frapper les monnaies. Le terme désigne aussi les fabricants de balances (“maîtres balanciers”).

**Batteurs d’or et d’argent** : communauté de métier chargée de marteler les métaux afin de les réduire en feuilles minces destinées à la dorure et à l’argenture.

**Billon** : monnaie dont l’alliage est essentiellement composé de cuivre. Par extension, monnaie défectueuse, dont le cours est interdit.

**Billonner** : ce mot revêt plusieurs sens sous l’Ancien Régime;

-rechercher les espèces décriées et les envoyer au billon;

-[délictueux] acheter ou changer des monnaies pour une valeur moindre que leur cours; remettre dans le commerce des espèces défectueuses, étrangères ou décriées; trafiquer des monnaies; donner des espèces aux orfèvres pour les leur faire fondre.

**Blanchiment** : opération consistant à donner aux flans une couleur plus brillante et davantage d’éclat avant de les frapper au balancier.

**Boîtes** : petits coffres fermant à clé où l’on place les pièces de monnaies nouvellement fabriquées dont le contenu doit être, à la fin de chaque année, soumis au contrôle des juges-gardes de la Monnaie (c’est ce qu’on appelle le “jugement de délivrance”), puis envoyé à la Cour des Monnaies.

**Brève** : ce mot désigne l'ensemble des flans (ajustés ou rebutés) et des limailles présentés au directeur de l'atelier monétaire à la suite de chaque fonte, dont les poids sont inscrits sur les "registres des brèves".

**Carré** : matrice d'acier gravée en creux à l'aide de poinçons qui, adaptée sur le balancier, sert à imprimer en relief les figures des monnaies.

**Changeur** : officier établi par le roi ou autorisé par la Cour des Monnaies pour recevoir les monnaies anciennes, défectueuses, étrangères, n'ayant plus cours, et en donner en échange une valeur précise en espèces courantes.

**Coin**, voir : **Carré**.

**Congé [de cour]** : signifie en général un renvoi de la demande. Plus précisément, on distingue le *congé faute de venir plaider*, qui se dit d'un défaut que le défendeur obtient à l'audience contre le demandeur qui ne comparaît pas, le *congé faute de se présenter*, qui se dit d'un acte délivré au procureur du défendeur sur le registre des présentations, contre le demandeur qui ne se présente pas dans les délais fixés par l'ordonnance, le *congé déchu de l'appel*, qui se dit d'un défaut que l'intimé prend à l'audience quand l'appelant ne se présente pas, le *congé faute de conclure*, qui se dit d'un défaut qui se donne contre l'intimé quand son procureur n'a pas signé l'appointement de conclusion dans les temps, le *congé d'adjuger*, qui se dit d'un jugement déclarant les criées d'un décret valables et bien faites et autorisant sous quarante jours la vente et adjudication du bien saisi réellement.

**Consignations** : On appelle consignation « *le dépôt qui se fait entre les mains d'un officier public ... tant du prix de tous les biens meubles vendus, adjugés et distribués par autorité de justice, que de tous les deniers et revenus saisis qui donnent lieu à des contestations, ainsi que des sommes ou effets dont toute personne chargée ou obligée envers un tiers fait offre en justice de se libérer, nonobstant les refus et empêchements qui arrêtent sa libération* » (J. Guyot, t. IV, p. 545). Sous l'Ancien Régime, la pratique de la consignation accompagne toute action en justice, qu'elle soit civile ou criminelle, puisque celle-ci requiert un dépôt préalable des cautions, des amendes et des épices des juges. Elle est également utilisée au cours de la procédure des saisies réelles : quand des immeubles sont saisis en justice et adjugés par décret, leur acquéreur définitif doit consigner sous huitaine le montant de son enchère.

**Creuset** : vaisseau de terre ou de fer dans lequel les monnayeurs font fondre les métaux.

**Criées** : proclamation publique après une saisie réelle par un huissier ou un sergent pour avertir les intéressés que les immeubles seront vendus et adjugés par décret.

**Déchet** : perte d'or et d'argent occasionnée par la fonte de ces métaux.

**Délivrance**, voir : **Boîtes**.

**Différent monétaire** : marque particulière, en général une lettre de l'alphabet, apposée sur les monnaies pour distinguer leur atelier de fabrication. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les différents monétaires sont les suivants : A (Paris), B (Rouen), C (Caen), D (Lyon), E (Tours), F

(Angers), G (Poitiers), H (La Rochelle), I (Limoges), K (Bordeaux), L (Bayonne), M (Toulouse), N (Montpellier), O (Riom), P (Dijon), Q (Perpignan), R (Orléans), S (Reims), T (Nantes), V (Troyes), X (Amiens), Y (Bourges), Z (Grenoble), & (Aix), 9 (Rennes), AA (Metz), BB (Strasbourg), CC (Besançon), VV (Lille), U (Pau). Une liste des différents monétaires est donnée chaque année dans *l'Almanach royal*, à la suite du chapitre consacré à la Cour des Monnaies.

**Effigie/Écusson** : côté de la monnaie où se trouve l'effigie du souverain/ revers de la monnaie.

**Épices** : droits dus par les parties aux juges de certains tribunaux; les épices sont payées par l'entremise des greffiers qui en tiennent des registres ; les expéditions des jugements ne sont délivrées qu'après paiement des épices.

**Étalon** : poids original conservé à la Cour des Monnaies pour régler, ajuster, "étalonner" les poids et mesures en usage.

**Flan** : morceau de métal découpé aux dimensions, au poids et à la forme de la monnaie avant d'être frappé au balancier.

**Fontes** : Action de fondre les métaux ; la fonte des vaisselles d'or et d'argent est l'un des expédients auxquels le roi de France a recours quand l'économie requiert de nouvelles frappes de numéraire.

**Graveur ou "tailleur"** : ouvrier ou artiste chargé de graver les poinçons (carrés, matrices, coins) servant à la frappe des monnaies, médailles et jetons.

**Insculptation**, voir : **Plaque d'insculpation**.

**Matrice**, voir : **Carré**.

**Orfèvre** : artisan qui fabrique, vend et achète la vaisselle et les matières d'or et d'argent. Les orfèvres sont organisés en communautés soumises à la juridiction de la Cour des Monnaies.

**Pile** : terme équivalent à matrice, coin ou carré, utilisé à l'époque où la monnaie était frappée au marteau, pour la face de la monnaie présentant l'effigie du souverain.

**Plaques d'insculpation** : plaques de cuivre sur lesquelles étaient frappés ("insculpés") les poinçons des maîtres et des gardes des communautés de métiers (orfèvres, horlogers, couteliers, etc.) et des fermiers ou régisseurs des droits de Marque, assortis des noms des intéressés. Les plaques d'insculpation étaient conservées aux greffes des Cours des Monnaies.

**Poinçon** : tige d'acier trempée terminée par une face gravée .

**Poinçon d'orfèvre** : instrument oblong en acier à l'extrémité duquel sont gravés en relief les initiales et symboles choisis par les orfèvres pour signer leurs ouvrages. L'orfèvre frappe son poinçon à l'aide d'un marteau. La Cour des Monnaies enregistre la

description des poinçons des orfèvres de son ressort, dont les empreintes sont insculpées sur une table de cuivre conservée au greffe, la plaque d'insculpation.

**Présentation** : acte par lequel un procureur (demandeur appelant ou anticipant, ou défendeur intimé ou anticipé) se présente, avec la partie qu'il représente, au greffe de la juridiction.

**Réformer** : frapper une monnaie à un nouveau type sans effacer le précédent.

**Sac** : terme couramment utilisé dans les juridictions pour désigner l'ensemble des procédures liées à une affaire donnée que l'on enfermait dans des sacs de grosse toile munis d'une étiquette en papier.

**Saisie réelle** : exploit par lequel un huissier saisit et met sous la main de la justice un héritage ou autre immeuble fictif (cens, rente, office). La saisie réelle est la première étape de l'adjudication par décret.

**Seigneurage** : droit perçu par le roi sur la frappe des monnaies.

**Tireur d'or et d'argent** : ouvrier chargé de tirer les métaux précieux à l'aide de filières d'acier dotées de pertuis de plus en plus étroits pour les transformer en fils de métal de sections diverses utilisés dans la composition des textiles et dans la confection des broderies.

**Tailleur général des Monnaies de France**: officier des Monnaies créé en titre d'office par édit d'août 1547 pour, lui-même, graver en creux les fers des monnaies puis en délivrer des poinçons en relief à partir desquels sont imprimées en creux les matrices qui seront placées dans les balanciers pour la fabrication des espèces dans les hôtels des Monnaies.

**Trousseau** : terme équivalent à matrice, coin ou carré, utilisé à l'époque où la monnaie était frappée au marteau, pour le revers de la monnaie.

**Type** : motif ou sujet figurant sur l'une et l'autre des faces des monnaies.

## RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE

### I.-REGISTRES<sup>7</sup>

#### **Jugements et arrêts civils et criminels rendus par la Cour des Monnaies Actes royaux enregistrés par elle. 1315-1787.**

*Les premiers volumes sont constitués de séries distinctes de registres d'audience et de jugements civils et criminels et de registres d'actes royaux (les "ordonnances"). A partir de 1670, les greffiers ont opté pour un enregistrement unique associant dans un même volume les actes royaux et les jugements civils et criminels. Cependant, cette répartition souffre parfois d'exceptions.*

*Le ressort géographique concerné par les jugements s'est considérablement étendu à partir de janvier 1552, quand la Chambre des Monnaies est devenue cour souveraine. Jusqu'à cette date, les registres de jugements retranscrivent uniquement des sentences rendues par la Chambre des Monnaies dans le ressort de la généralité de Paris, dont les appels seront à chercher dans les archives du Parlement de Paris. A partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, on trouvera transcrits au fil des mêmes registres non seulement les jugements d'affaires locales mais aussi les arrêts rendus en dernier ressort en appel des sentences des Cours des Monnaies provinciales.*

Z<sup>1B</sup> 1 à 25. Registres des causes et matières civiles. 1380-1643.

*On y trouvera également, jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les lettres de provisions des officiers soumis à la juridiction de la Chambre des Monnaies (voir aussi Z<sup>1B</sup> 548 à 600).*

1. 26 novembre 1380-29 juillet 1390.
2. 14 mai 1395-28 mars 1422 n. st.
3. 1<sup>er</sup> avril 1422 n. st.-2 janvier 1438 n. st.
4. 11 décembre 1456-22 mai 1470.
5. 30 mai 1470-21 avril 1490.
6. 30 avril 1487-30 octobre 1493.
7. 4 novembre 1493-9 mars 1521 n. st.
8. 4 mars 1521 n. st. - 30 octobre 1539.
9. 5 novembre 1539-13 avril 1541 n. st.
10. 21 avril 1541-29 avril 1545.
11. 28 juin 1543-16 octobre 1549.
12. 30 avril 1545-2 avril 1550 (n. st.).
13. 14 avril 1550-9 avril 1557 (n. st.).
14. 4 mai 1557-6 juillet 1562.
15. 4 juillet 1564-2 août 1569.
16. 14 janvier 1570-26 mai 1576.

<sup>7</sup> La plupart des actes enregistrés ont leur équivalent sous la forme de minutes. Voir Z<sup>1B</sup> 432 et suivants.

17. 29 mai 1576-2 mai 1583.
18. 4 mai 1583-28 septembre 1588.
19. Registre des expéditions faites en la Chambre des comptes transférée à Tours, la Cour des Monnaies de Paris étant rebelle au roi, 15 mai 1589-26 mars 1591 ; 1<sup>er</sup> avril 1591-15 décembre 1592.
20. 2 janvier 1589-5 avril 1596.
21. 6 avril 1596-16 juin 1603.
22. 4 août 1603-19 juin 1607.
23. 7 janvier 1608-22 septembre 1615.
24. 28 septembre 1615-30 décembre 1631.
25. 6 janvier 1632-30 mars 1643.

Z<sup>1B</sup> 26 et 27. Actes royaux enregistrés à la Cour des Monnaies. 1661-1662.

26. 7 janvier 1661-31 décembre 1661.
27. 10 janvier 1662-29 décembre 1662.

Z<sup>1B</sup> 28 et 29. Registres d'audience. 1661-1674.

*Les greffiers y retranscrivent de façon détaillée l'identité des parties et la décision de la Cour.*

28. 8 janvier 1661-29 décembre 1666.
29. 22 janvier 1667-29 décembre 1674.

Z<sup>1B</sup> 30 à 53. Registres des causes et matières criminelles. 1470-1669.

*Ces "causes criminelles" embrassent des cas de simple police des métiers, comme des saisies chez les orfèvres et les merciers, et des affaires criminelles graves, comme la fausse monnaie, auxquelles on applique la procédure criminelle complète (interrogatoires, récolement et confrontation de témoins, question ordinaire et extraordinaire) et des peines allant de l'amende honorable au bannissement et à la pendaison.*

30. 22 juin 1470-15 avril 1491.
31. 8 novembre 1493-20 décembre 1510.
32. 1<sup>er</sup> janvier 1511-4 septembre 1531.
33. 5 septembre 1531-17 février 1538 (n. st.).
34. 25 janvier 1536 (n. st.) 11 février 1545 n. st.
35. 1<sup>er</sup> février 1538 n. st.)-12 mars 1541 n. st.
36. 4 mai 1541-30 septembre 1547.
37. 7 octobre 1547-28 février 1541 n. st.
38. 2 mars 1551 n. st.-22 décembre 1557.
39. 7 janvier 1558 n. st.-3 juin 1570.
40. 10 juin 1570-1<sup>er</sup> mars 1574.
41. 2 mars 1574-22 septembre 1579.
42. 24 octobre 1579-22 décembre 1583.
43. 2 janvier 1584-6 août 1588.
44. 8 août 1588-23 juillet 1601.
45. 7 août 1601-2 mars 1607.
46. 6 mars 1607-28 août 1615.
47. 2 septembre 1615-11 février 1626.
48. 21 février 1626-2 décembre 1634.
49. 2 décembre 1634-8 août 1639.
50. 18 août 1639-13 juillet 1643.

51. 19 janvier 1644-17 janvier 1652.
52. 11 janvier 1652-20 décembre 1657.
53. 11 janvier 1663-30 décembre 1669.

Z<sup>1B</sup> 54 à 88. “Ordonnances” (actes royaux). 1315-1660.

54. « Registre entre deux ais » (original)<sup>8</sup>. 1315-1588.
55. 20 décembre 1346-27 février 1347 (n. st.) (copie du XVI<sup>e</sup> s.).
56. 22 janvier 1357-10 juin 1374 (original).
57. 22 janvier 1357-10 juin 1374 (copie du XVI<sup>e</sup> s. du registre précédent).
58. 5 juillet 1374-31 mai 1424 (original).
59. 5 juillet 1374-31 mai 1424 (copie du XVI<sup>e</sup> s. du registre précédent).
60. 30 avril 1425-27 avril 1515 (n. st.) (copie du XVI<sup>e</sup> s.).
61. Septembre 1512-13 octobre 1536 (original).
62. Septembre 1488-13 octobre 1541<sup>9</sup> (original).
63. 5 août 1541-2 janvier 1549 (n. st.) (original).
64. 20 janvier 1549 (n. st.)-27 février 1556 (n. st.) (original).
65. 1<sup>er</sup> février 1556 (n. st.)-23 mai 1570 (original).
66. Janvier 1552-28 mai 1565 (original).
67. 1<sup>er</sup> août 1565-21 juillet 1572 (original).
68. 1315-22 mars 1577 (copie du « registre entre deux ais »).
69. 16 octobre 1571-8 juin 1574 (copie).
70. 1<sup>er</sup> juillet 1574-30 août 1577 (copie).
71. Septembre 1578-30 juillet 1583 (original).
72. 2 août 1583-21 mars 1592 (original).
73. 5 janvier 1593-14 octobre 1597.
74. 16 octobre 1597-5 mars 1603.
75. 10 mars 1603-8 mars 1607.
76. 9 mars 1607-26 octobre 1611.
77. 14 novembre 1611-7 février 1615.
78. 10 février 1615-22 juin 1619.
79. 16 juillet 1619-3 juillet 1625.
80. 8 juillet 1625-3 juin 1631.
81. 21 juin 1631-15 janvier 1637.
82. 12 janvier 1637-23 mars 1641.
83. 8 mars 1641-12 juin 1645.
84. 19 juin 1645-11 septembre 1648.
85. 6 août 1648-7 août 1653.
86. 12 janvier 1652-28 mai 1653.
87. 7 janvier 1654-31 décembre 1657.
88. 9 janvier 1658-11 décembre 1660.

Z<sup>1B</sup> 89 à 91. Ordonnances et arrêts civils. 1663-1669.

<sup>8</sup> Il en existe une copie du XVII<sup>e</sup> siècle conservée à la Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, Cinq-cents de Colbert 198 (registre papier, 458 fol.). Dans ce registre figurent les *Statuts des ouvriers et monnayeurs du Serment de France*, datés de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du début du XV<sup>e</sup> siècle, dont une copie contemporaine est conservée au département des manuscrits (ms. fr. 5520). Voir G. Romaneix, *Statuts et privilèges des monnayeurs du Serment de France*, maîtrise d'Histoire, option Archives, Université d'Angers, 2001, inédit.

<sup>9</sup> A la fin du registre un placard imprimé de la fin du XVe ou du début du XVIe s. fixe le salaire des changeurs pour les diverses monnaies.

89. 4 janvier 1663-30 décembre 1664.
90. 2 janvier 1665-23 décembre 1666.
91. 10 janvier 1667-30 décembre 1669.

Z<sup>1B</sup>92 à 131. Ordonnances et arrêts civils et criminels. 1670-1787.

*Au sein de chaque année sont distingués par une section particulière les “ordonnances” (actes royaux), les arrêts civils, enfin les arrêts criminels. Ces cloisons ne sont toutefois pas systématiques : certains arrêts civils peuvent avoir été transcrits sur les feuillets réservés au criminel et inversement.*

92. 9 janvier 1670-17 octobre 1674.
93. 2 janvier 1675-31 décembre 1678.
94. 16 janvier 1679-31 décembre 1683.
95. 2 janvier 1684-23 novembre 1688.
96. 8 janvier 1689-31 décembre 1691.
97. 7 janvier 1692-30 décembre 1694.
98. 10 janvier 1695-14 décembre 1697.
99. 7 janvier 1698-31 décembre 1699.
100. 4 janvier 1700-31 décembre 1701.
101. 10 janvier 1702-31 décembre 1703.
102. 8 janvier 1704-31 décembre 1705.
103. 18 janvier 1706-23 décembre 1707.
104. 9 janvier 1708-31 décembre 1709.
105. 7 janvier 1710-30 décembre 1712.
106. 11 janvier 1713-31 décembre 1715.
107. 7 janvier 1716-30 décembre 1718.
108. 9 janvier 1719-30 décembre 1721.
109. 9 janvier 1722-30 décembre 1723.
110. 12 janvier 1724-30 décembre 1726.
111. 9 janvier 1727-29 décembre 1729.
112. 10 janvier 1730-22 décembre 1732.
113. 17 janvier 1733-31 décembre 1736.
114. 16 janvier 1737-31 décembre 1740.
115. 14 janvier 1741-30 décembre 1743.
116. 11 janvier 1744-31 décembre 1745.
117. 7 janvier 1746-7 septembre 1748.
118. 8 janvier 1749-1<sup>er</sup> juillet 1750.
119. 9 janvier 1764-17 septembre 1766.
120. 10 janvier 1767-20 décembre 1769.
121. 8 janvier 1770-30 décembre 1772.
122. 12 janvier 1773-31 décembre 1774.
123. 14 janvier 1775-30 décembre 1776.
124. 8 janvier 1777-31 décembre 1777.
125. 10 janvier 1778-31 décembre 1778.
126. 9 janvier 1779-29 décembre 1779.
127. 8 janvier 1780-29 décembre 1780.
128. 10 janvier 1781-31 décembre 1782.
129. 8 janvier 1783-29 décembre 1784.
130. 8 janvier 1785-30 décembre 1786.
131. 10 janvier 1787-19 décembre 1787.

Z<sup>1B</sup> 132. Règlements concernant les métiers de tireurs d'or, batteurs d'or et graveurs sur métaux de la ville de Paris. 2 juillet 1637-5 octobre 1638.

Z<sup>1B</sup> 133. Délibérations de la Cour. 28 mai 1694-13 décembre 1729<sup>10</sup>.

### **Mandements délivrés par la Cour. 1533-1673.**

*Les mandements sont des ordres de paiement délivrés pour payer les gages, les vacations et les droits des officiers, leur rembourser leurs frais, les dépenses de chauffage et d'éclairage de la Cour, parfois les dépenses des Monnaies locales. Ils étaient assignés sur la recette générale des boîtes ou sur les deniers provenant d'amendes et de confiscations. Voir aussi Z<sup>1B</sup> 601 à 638.*

Z<sup>1B</sup> 134. 1533-1543.

Z<sup>1B</sup> 135. 1<sup>er</sup> octobre 1543-25 mars 1551 (n. st.).

Z<sup>1B</sup> 136. 11 avril 1551-11 décembre 1562.

Z<sup>1B</sup> 137. 1<sup>er</sup> janvier 1575-31 décembre 1603.

Z<sup>1B</sup> 138. 2 janvier 1604-30 mai 1616.

Z<sup>1B</sup> 139. 14 juin 1616-29 avril 1640.

Z<sup>1B</sup> 140. 30 avril 1640-12 décembre 1648.

Z<sup>1B</sup> 141-143. Etats des mandements délivrés sur la recette générale des boîtes, frais de justice et menues dépenses de la Cour. 1627-1673.

141. 1627-1634.

142. 1639-1658.

143. 1659-1673.

### **Registres plumitifs. 1587-1790.**

*Sur les registres de plumitifs, les greffiers notaient à l'audience les résumés des affaires traitées jour après jour par la Cour : réception des magistrats et des officiers, prestations de serment des orfèvres, couteliers, tireurs d'or, changeurs, etc., de Paris, réceptions des maîtres des communautés provinciales en cas d'appel ou par privilège, dépôts par les maîtres des Monnaies du royaume des boîtes contenant les espèces, rédaction de remontrances à l'attention du Conseil du roi, réception d'enchères pour la ferme des monnaies, arrêts rendus par la Cour.*

Z<sup>1B</sup> 144. 13 février 1587-28 février 1589.

Z<sup>1B</sup> 145. 31 janvier 1595-29 janvier 1597.

Z<sup>1B</sup> 146. 1<sup>er</sup> février 1597-31 décembre 1600.

Z<sup>1B</sup> 147. 9 janvier 1601-22 août 1603.

Z<sup>1B</sup> 148. 22 août 1603-3 avril 1607.

Z<sup>1B</sup> 149. 8 mai 1607-15 septembre 1609.

Z<sup>1B</sup> 150. 16 septembre 1609-25 septembre 1612.

Z<sup>1B</sup> 151. 10 octobre 1612-6 septembre 1618.

<sup>10</sup> Certaines délibérations sont transcrites, sous forme de décisions, dans les registres Z<sup>1B</sup> 97 à 111.

Z<sup>1B</sup> 152. 6 septembre 1618-7 décembre 1626.  
Z<sup>1B</sup> 153. 14 décembre 1626-15 juin 1632.  
Z<sup>1B</sup> 154. 15 juin 1632-7 décembre 1639.  
Z<sup>1B</sup> 155. 5 décembre 1639-6 juillet 1644.  
Z<sup>1B</sup> 156. 5 mars 1655-29 mars 1656.  
Z<sup>1B</sup> 157. 31 mars 1656-26 novembre 1657.  
Z<sup>1B</sup> 158. 28 novembre 1657-18 septembre 1658.  
Z<sup>1B</sup> 159. 25 septembre 1658-2 juin 1661.  
Z<sup>1B</sup> 160. 21 juin 1661-16 mai 1665.  
Z<sup>1B</sup> 161. 22 mai 1665-27 octobre 1673.  
Z<sup>1B</sup> 162. 13 décembre 1673-25 janvier 1679.  
Z<sup>1B</sup> 163. 5 février 1679-19 octobre 1686.  
Z<sup>1B</sup> 164. 19 octobre 1686-21 février 1691.  
Z<sup>1B</sup> 165. 3 mars 1691-14 octobre 1693.  
Z<sup>1B</sup> 166. 14 novembre 1693-17 octobre 1697.  
Z<sup>1B</sup> 167. 13 novembre 1697-10 mai 1702.  
Z<sup>1B</sup> 168. 10 mai 1702-19 août 1705.  
Z<sup>1B</sup> 169. 22 août 1705-26 octobre 1709.  
Z<sup>1B</sup> 170. 16 novembre 1709-30 mai 1714.  
Z<sup>1B</sup> 171. 6 juin 1714-15 février 1721.  
Z<sup>1B</sup> 172. 5 mars 1721-23 septembre 1724.  
Z<sup>1B</sup> 173. 11 octobre 1724-16 décembre 1730.  
Z<sup>1B</sup> 174. 18 décembre 1730-3 avril 1737.  
Z<sup>1B</sup> 175. 6 avril 1737-4 décembre 1743.  
Z<sup>1B</sup> 176. 4 décembre 1743-30 juin 1749.  
Z<sup>1B</sup> 177. 9 juillet 1749-16 juin 1755.  
Z<sup>1B</sup> 178. 11 juin 1755-25 avril 1759.  
Z<sup>1B</sup> 179. 6 mai 1759-21 juin 1769.  
Z<sup>1B</sup> 180. 28 juin 1769-26 novembre 1774.  
Z<sup>1B</sup> 181. 3 décembre 1774-12 juillet 1780.  
Z<sup>1B</sup> 182. 15 juillet 1780-27 mai 1789.  
Z<sup>1B</sup> 183. 17 juin 1789-17 novembre 1790.

### **Registres du Bureau. 1694-1734.**

*Ces registres contiennent, pour chaque audience tenue par la Cour, des analyses d'arrêts civils et criminels avec le nom des conseillers rapporteurs. Tous les actes transcrits dans les registres du Bureau ne semblent pas avoir été retranscrits dans les registres civils et criminels.*

Z<sup>1B</sup> 184. 24 avril 1694-28 mai 1700.  
Z<sup>1B</sup> 185. 1<sup>er</sup> juin 1700-23 octobre 1706.  
Z<sup>1B</sup> 186. 12 novembre 1706-10 avril 1715.  
Z<sup>1B</sup> 187. 12 avril 1715-31 juillet 1723.  
Z<sup>1B</sup> 188. 3 août 1723-20 juin 1733.  
Z<sup>1B</sup> 189. 20 juin 1733-29 février 1734.

**Registres de présence ou “des entrées”  
des conseillers à l'audience. 1553-1791.**

*Le greffier de la séance y inscrivait les noms des présidents et conseillers présents à l'audience et ceux des excusés et des malades. Aucune information n'y figure sur les procédures en cours et les affaires traitées.*

- Z<sup>1B</sup> 190. 30 décembre 1553-30 octobre 1559.
- Z<sup>1B</sup> 191. 13 novembre 1559-9 janvier 1570.
- Z<sup>1B</sup> 192. 2 janvier 1570-29 décembre 1579.
- Z<sup>1B</sup> 193. 4 janvier 1580-30 décembre 1581.
- Z<sup>1B</sup> 194. 2 janvier 1582-26 juillet 1586.
- Z<sup>1B</sup> 195. 29 juillet 1586-31 janvier 1597.
- Z<sup>1B</sup> 196. 2 janvier 1608-22 novembre 1613.
- Z<sup>1B</sup> 197. 28 novembre 1622-25 octobre 1629.
- Z<sup>1B</sup> 198. 12 novembre 1629-23 mars 1635.
- Z<sup>1B</sup> 199. 24 mars 1635-9 septembre 1641.
- Z<sup>1B</sup> 200. 12 novembre 1648-5 août 1654.
- Z<sup>1B</sup> 201. 6 août 1654-10 mars 1660.
- Z<sup>1B</sup> 202. 2 mars 1666-5 mars 1670.
- Z<sup>1B</sup> 203. 6 mars 1670-6 février 1675.
- Z<sup>1B</sup> 204. 7 février 1675-17 août 1678.
- Z<sup>1B</sup> 205. 18 août 1678-11 avril 1682.
- Z<sup>1B</sup> 206. 7 avril 1682-19 octobre 1685.
- Z<sup>1B</sup> 207. 24 octobre 1685-28 septembre 1686.
- Z<sup>1B</sup> 208. 16 octobre 1686-15 octobre 1689.
- Z<sup>1B</sup> 209. 14 novembre 1689-16 juin 1692.
- Z<sup>1B</sup> 210. 17 juin 1692-24 janvier 1695.
- Z<sup>1B</sup> 211. 25 janvier 1695-19 octobre 1696.
- Z<sup>1B</sup> 212. 12 novembre 1696-23 mai 1699.
- Z<sup>1B</sup> 213. 25 mai 1699-22 mars 1701.
- Z<sup>1B</sup> 214. 5 avril 1701-27 octobre 1703.
- Z<sup>1B</sup> 215. 12 novembre 1703-30 juin 1706.
- Z<sup>1B</sup> 216. 1<sup>er</sup> juillet 1706-6 février 1709.
- Z<sup>1B</sup> 217. 14 février 1709-27 octobre 1711.
- Z<sup>1B</sup> 218. 12 novembre 1711-28 août 1714.
- Z<sup>1B</sup> 219. 29 août 1714-21 août 1717.
- Z<sup>1B</sup> 220. 26 août 1717-28 août 1720.
- Z<sup>1B</sup> 221. 29 août 1723-10 septembre 1723.
- Z<sup>1B</sup> 222. 11 septembre 1723-3 décembre 1726.
- Z<sup>1B</sup> 223. 4 décembre 1726-4 mars 1730.
- Z<sup>1B</sup> 224. 6 mars 1730-22 juillet 1733.
- Z<sup>1B</sup> 225. 23 juillet 1733-9 février 1737.
- Z<sup>1B</sup> 226. 11 février 1737-30 mai 1741.
- Z<sup>1B</sup> 227. 31 mai 1741-28 août 1745.
- Z<sup>1B</sup> 228. 1<sup>er</sup> septembre 1745-20 mars 1750.
- Z<sup>1B</sup> 229. 7 avril 1750-31 mars 1759.
- Z<sup>1B</sup> 230. 2 avril 1759-30 mai 1774.
- Z<sup>1B</sup> 231. 30 mai 1774-22 janvier 1791.

## Registres du Greffe. 1543-1790

Z<sup>1B</sup> 232. Contrôle des amendes et confiscations. 22 juin 1554-16 janvier 1608.

Z<sup>1B</sup> 233. Consignations de la châtellenie de Château-du-Loir<sup>11</sup>. 20 janvier 1588-16 décembre 1596.

Z<sup>1B</sup> 234. Registre des criées. 5 octobre 1623-14 mars 1686.

Z<sup>1B</sup> 235 à 238. Registres des saisies réelles. 1686-1784.

235. 10 juin 1686-6 septembre 1691.

236. 23 juin 1692-19 mai 1702.

237. 8 janvier 1703-14 novembre 1766.

238. 31 janvier 1767-30 septembre 1784.

Z<sup>1B</sup> 239 à 241, 251. Registres de distribution d'instances. 1627-1664.

239. Janvier 1627-décembre 1632.

240. Janvier 1633-octobre 1637.

241. Février 1656-septembre 1664.

251. 3 mai 1649-11 mai 1656.

Z<sup>1B</sup> 242 à 245, 250, 254, 255. Registres de dépôt des procès, informations et autres productions. 1543-1701.

242. 21 août 1619-27 janvier 1652.

243. 26 mars 1652-22 janvier 1674.

244. 27 octobre 1673-7 décembre 1688.

245. 11 décembre 1688-13 juin 1701.

250. 4 janvier 1580-20 août 1619.

254 (1<sup>ère</sup> partie du registre). 12 novembre 1543-2 juillet 1607.

255. 11 mai 1557-13 novembre 1579.

Z<sup>1B</sup> 246 à 249. Registres de présentations. 1596-1677.

246. 1<sup>er</sup> août 1596-21 octobre 1626.

247. 12 novembre 1626-18 août 1657.

248. 22 août 1657-22 juillet 1673.

249. 2 septembre 1673-9 octobre 1677.

Z<sup>1B</sup> 250 et 251. *Voir plus haut.*

Z<sup>1B</sup> 252 et 253. Registres de dépôt des informations, des procès-verbaux d'emprisonnement mis au greffe et des renvois à la Cour. 1612-1628.

252. 5 avril 1612-15 décembre 1615.

253. 12 novembre 1626-11 décembre 1628.

Z<sup>1B</sup> 254 (*deuxième partie non foliotée du registre*). Inventaire des productions, informations et autres sacs étant au greffe de la Chambre des Monnaies. 26 août 1540-3 juin 1558.

---

<sup>11</sup> Château-du-Loir (Sarthe).

Z<sup>1B</sup> 255. *Voir plus haut.*

Z<sup>1B</sup> 256. Registre de partage de droits et épices entre les conseillers de la Cour. 7 janvier 1583-7 janvier 1611.

Z<sup>1B</sup> 257. Registre de réception de droits. 9 juillet 1646-16 juin 1649.

Z<sup>1B</sup> 258. Registre de réception d'épices. 2 avril 1661-9 mai 1693.

Z<sup>1B</sup> 259. Enregistrement des brevets de logement accordés aux maîtres et compagnons orfèvres de la Galeries du Louvre et des Gobelins, et des brevets d'apprentissage. 15 décembre 1753-15 juillet 1780.

Z<sup>1B</sup> 260. Remise des dossiers de procédure. 17 mai 1783-19 août 1790.

Z<sup>1B</sup> 261. Registre des défauts. 4 octobre 1759-16 février 1788.

Z<sup>1B</sup> 262. Registre des congés<sup>12</sup>. 4 octobre 1759-16 février 1788.

Z<sup>1B</sup> 263. Affirmations de voyages. 12 février 1746-1<sup>er</sup> septembre 1790.

Z<sup>1B</sup> 264. Registre d'étalonnage des poids pour les essais d'or et d'argent. 19 juin 1775-20 février 1788.

Z<sup>1B</sup> 264<sup>B</sup>. Enregistrement des prêts de registres et de dossiers aux membres de la Cour. 10 janvier 1648-26 juillet 1686.

### **Procès-verbaux de visites dans les Monnaies du royaume. 1554-1617**

*Ces « chevauchées » font suite à l'érection de la Chambre des Monnaies en cour souveraine en janvier 1552<sup>13</sup>. La série de registres est à rapprocher du carton Z<sup>1B</sup> 677 qui conserve les procès-verbaux des chevauchées effectuées en province au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.*

Z<sup>1B</sup> 265. Visite du président Alexandre de La Tourette dans les pays de Champagne, Bourgogne, Bresse, Savoie et Piémont. 2 mai 1556.

Z<sup>1B</sup> 266. Visite de la Monnaie de Toulouse par le conseiller Hilaire Dain. 14 juillet 1556.

Z<sup>1B</sup> 267-268. Visite des Monnaies du Lyonnais, du Dauphiné, de la Provence et du Languedoc par les conseillers Jean Le Mestier et Pierre Alligret. 19 mai 1556.

---

<sup>12</sup> Pour la définition des congés, voir le glossaire. Ce registre qui mentionne les noms des parties peut être utilisé pour retracer les étapes d'une procédure civile. Il peut servir d'index à la série des minutes de jugements conservées sous les cotes Z<sup>1B</sup> 473 à 479.

<sup>13</sup> Voir M.-N. Baudouin-Matuszek, « Un tour de France des généraux des Monnaies (1556) », *Etudes sur l'Ancienne France offertes en hommage à Michel Antoine*, Paris, Ecole des chartes, 2003, p. 24-46.

Z<sup>1B</sup> 269. Visite des Monnaies de la région de l'ouest (Orléans, Poitiers, La Rochelle, Bordeaux et Bayonne) par les conseillers Gérard de Vallès et Jean Bourgoing. 14 août 1556.

Z<sup>1B</sup> 270. Visite des Monnaies du Centre et du Midi (Berry, Bourbonnais, Auvergne, Limousin, Languedoc et Guyenne) par les conseillers Hilaire Dain et Olivier Aymery. 30 avril 1556.

Z<sup>1B</sup> 271. Visite des Monnaies du Rouergue par le conseiller Turquain. Octobre 1557.

Z<sup>1B</sup> 272. Visite de la Monnaie de Lyon par les conseillers Olivier Aymery et Thomas Turquain. 13 mai 1561.

Z<sup>1B</sup> 273. Visite des Monnaies de Champagne, Bourgogne, Lyonnais, Dauphiné, Languedoc, Provence, Auvergne, Limousin, Poitou et Touraine par les conseillers Hilaire Dain et Thomas Turquain. 13 août 1554.

Z<sup>1B</sup> 274. Visite des Monnaies de Champagne, Lyonnais et Dauphiné par les conseillers Gérard de Valles et Germain Longuet. 31 août 1565.

Z<sup>1B</sup> 275. Visite des Monnaies de Champagne, Bourgogne, Lyonnais, Dauphiné, Provence et Bas Languedoc par le conseiller Hilaire Dain. 2 août 1566.

Z<sup>1B</sup> 276. Visite des Monnaies de Poitou, Auvergne, Guyenne, Languedoc, Limousin et Berry par le conseiller Thomas Turquain. 8 août 1566.

Z<sup>1B</sup> 277. Recueil comprenant : -1° une copie moderne du procès-verbal de visite précédent. 2° le procès-verbal de visite des Monnaies de Picardie et Champagne par les conseiller Simon Biseul et Regnault du Bourg-L'Abbé. 3 octobre 1617.- 3° des avis et mémoires sur le fait des monnaies adressés au roi par la Cour. Début XVII<sup>e</sup> s.

Z<sup>1B</sup> 278. Visite des Monnaies du Languedoc, de la Provence, du Dauphiné, du Lyonnais, de l'Auvergne et du Berry par le conseiller Claude de Montperlier. 19 octobre 1570.

Z<sup>1B</sup> 279. Visite des Monnaies de Troyes, Dijon et Lyon par le conseiller Nicolas Favier. 14 février 1570.

Z<sup>1B</sup> 280. Visite des Monnaies du Maine, de la Touraine, de l'Anjou et de la Bretagne par le conseiller Claude Lefèvre. 22 novembre 1572.

Z<sup>1B</sup> 281. Visite de la Monnaie de Rennes par Claude de Montperlier et Jean de Riberolles. 23 octobre 1581.

Z<sup>1B</sup> 282<sup>A</sup>. Visite des Monnaies de la généralité de Bourgogne par le conseiller Pierre Buatier. 13 février 1587.

Z<sup>1B</sup> 282<sup>B</sup>. Visite des Monnaies de la généralité de Bourgogne par le conseiller Pierre Buatier. 1595-1598.

Z<sup>1B</sup> 283. Visite par Pierre Buatier, général des Monnaies, en la province de Bourgogne. 8 septembre 1598-12 mai 1602.

Z<sup>1B</sup> 284. Autre visite du même dans la même province. 20 août 1602-27 septembre 1604.

### **Changeurs. 1422-1601.**

Z<sup>1B</sup> 285 à 290. Registres des changeurs. 1422-1601.

*Nominations des changeurs en Normandie de 1422 à 1449, dans tout le royaume à partir de 1456.*

- 285. 1422-1449.
- 286. 17 juin 1456-23 juin 1488<sup>14</sup>.
- 287. 13 mars 1564.
- 288. Avril 1564-27 avril 1570.
- 289. 1570-1582.
- 290. 1583-1601.

### **Fontes. 1689-1690.**

Z<sup>1B</sup> 291 et 292. Registres de change de la vaisselle et argenterie à la Monnaie de Paris en conséquence de l'ordonnance de fonte<sup>15</sup> de décembre 1689. 1689-1690.

- 291. 7 décembre 1689-6 juin 1690.
- 292. 7 juin 1690-30 septembre 1690.

### **Boîtes.**

*Les registres "d'apport de boîtes" consignent dans l'ordre chronologique l'arrivée à la Monnaie de Paris des boîtes transmises par les différents ateliers monétaires et notent leur contenu; les registres "de contrôle de la recette des boîtes", tenus par les comptables commis aux comptes des boîtes, peuvent être considérés comme une série complémentaire.*

Z<sup>1B</sup> 293 à 298. Registres d'apport des boîtes. 1493-1725.

- 293. 1493-1541.
- 294. 1541-1552.
- 295. 1552-1566.
- 296. 1567-1585.
- 297. 1644-1704.
- 298. 1705-1725.

Z<sup>1B</sup> 299. Recette générale des boîtes<sup>16</sup>. 1595-1596.

---

<sup>14</sup> Voir R. Favreau, *Les changeurs du royaume sous le règne de Louis XI*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. CXXII, 1964, p. 216-251. Étude du registre Z<sup>1B</sup> 286 avec, en appendice (p. 234-251), une liste des changeurs du royaume de 1456 à 1488, dans l'ordre alphabétique des lieux de résidence, puis chronologique des lettres des changeurs.

<sup>15</sup> A compléter, pour documenter les fontes du garde-meuble royal, par K 121, n°13 : procès-verbal de pesée des objets portés à la Monnaie par Berbier Du Metz à partir du 9 décembre 1689.

<sup>16</sup> Le registre donne l'état de la recette générale des boîtes dans l'ordre alphabétique des différents monétaires de chaque hôtel des monnaies (voir la définition du différent monétaire dans le glossaire joint à l'introduction).

Z<sup>1B</sup> 300 à 305. Contrôle de la recette générale des boîtes. 1493-1671.  
300<sup>A</sup>. 1493-1513.  
300<sup>B</sup>. 1542-1558.  
301. 1559-1589.  
302. 1589-1613.  
303. 1613-1643.  
304. 1644-1662.  
305. 1664-1671.

### **États de fabrication des ateliers monétaires xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> s.**

*Cette série est classée dans l'ordre alphabétique des Hôtels des Monnaies du royaume.*

Z<sup>1B</sup> 305. Compte des boîtes fabriquées dans les hôtels du royaume et du Dauphiné. 1402-1403<sup>17</sup>.  
Z<sup>1B</sup> 306. Amiens. 1578-1663.  
    Compiègne (par translation d'Amiens). 1590-1595.  
    Arras, 1642-1643  
Z<sup>1B</sup> 307. Angers. 1645-1662.  
Z<sup>1B</sup> 308. Aix. 1605-1670.  
Z<sup>1B</sup> 309. Aix. 1683-1706.  
    Bayonne. 1684-1710.  
Z<sup>1B</sup> 310. Bayonne. 1490-1541.  
Z<sup>1B</sup> 311. Bayonne. 1550-1657.  
Z<sup>1B</sup> 312. Bayonne. 1658-1684.  
Z<sup>1B</sup> 313. Bordeaux. 1610-1645.  
Z<sup>1B</sup> 314. Bordeaux. 1644-1695.  
Z<sup>1B</sup> 315. Bordeaux. 1694-1717.  
    Limoges. 1661-1717.  
Z<sup>1B</sup> 316. Bourges. 1697-1724.  
    Tours. 1698-1725.  
    Montélimar. 1550.  
Z<sup>1B</sup> 317. Grenoble. 1582-1662.  
Z<sup>1B</sup> 318. Grenoble. 1703-1707.  
    Moulins. 1550-1556.  
    Riom. 1556-1707.  
    Clermont-Ferrand (par translation de la Monnaie de Lyon). 1591-1595.  
Z<sup>1B</sup> 319. Lille. 1686-1725.  
Z<sup>1B</sup> 320. Limoges. 1549-1661.  
Z<sup>1B</sup> 321. Lyon. 1623-1680.  
Z<sup>1B</sup> 322. Lyon. 1680-1698.

<sup>17</sup> Voir M. Rey, « Le Z<sup>1B</sup> 305 (deuxième partie). Étude d'histoire monétaire en France au début du XV<sup>e</sup> siècle », dans *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 2<sup>e</sup> série, t. I, fascicule 2 (Histoire 1), 1954, p. 27-52 : étude détaillée de la seconde partie du registre Z<sup>1B</sup> 305 contenant, pour les années 1402-1403, un compte des recettes et dépenses des deniers mis en boîtes et expédiés à Paris par tous les ateliers du royaume à des fins de vérification. Les « états des délivrances » et les « contrôles des boîtes » compris entre Z<sup>1B</sup> 293 et Z<sup>1B</sup> 342, Z<sup>1B</sup> 382 et Z<sup>1B</sup> 385, Z<sup>1B</sup> 811 et Z<sup>1B</sup> 1012, ont été également utilisés par Fr. C. Spooner pour l'établissement de tableaux statistiques dans sa thèse *L'économie mondiale et les frappes monétaires en France, 1493-1680*, Paris, 1956, 548 ; in-8°, p. XXIX planches.

- Bourges. 1549-1698.  
Z<sup>1B</sup> 323. Montpellier. 1680-1705.  
Narbonne. 1650-1653.  
Z<sup>1B</sup> 324. Nantes. 1647-1714.  
Amiens. 1679-1716.  
Z<sup>1B</sup> 325. Orléans. 1718-1728.  
Rouen, Caen, Saint-Lô. 1550-1727.  
Z<sup>1B</sup> 326. Paris. 1517-1549.  
Z<sup>1B</sup> 327. Paris. 1549-1592.  
Z<sup>1B</sup> 328. Paris. 1594-1653.  
Z<sup>1B</sup> 329. Paris. 1653-1692.  
Z<sup>1B</sup> 330. Paris. 1693-1716.  
Z<sup>1B</sup> 331. Poitiers. 1589-1710.  
Z<sup>1B</sup> 332. Poitiers. 1711-1727.  
Rennes. 1703-1716.  
Z<sup>1B</sup> 333. Reims. 1680-1711.  
Troyes. 1651-1710.  
Z<sup>1B</sup> 334. Rennes. 1549-1652.  
Z<sup>1B</sup> 335. Rennes. 1652-1704.  
Z<sup>1B</sup> 336. La Rochelle. 1549-1649.  
Z<sup>1B</sup> 337. La Rochelle. 1650-1719.  
Z<sup>1B</sup> 338. Rouen. 1698-1721.  
Strasbourg. 1695-1721.  
Z<sup>1B</sup> 339. Villeneuve-Saint-André. 1549-1663.  
Narbonne. 1646.  
Z<sup>1B</sup> 340. Paris : Monnaies des Etuves et du Moulin. 1553-1631.  
Tours : Monnaie du Moulin. 1632-1636.  
Lyon : Monnaie du Moulin. 1606-1636.  
Nantes : Monnaie du Moulin. 1609-1617.  
Z<sup>1B</sup> 341. Monnaies nouvellement ouvertes : Lauzey en Savoie, Châlons et Dinan. 1596-1602.  
Z<sup>1B</sup> 342. Etats de fabrication des liards. 1657-1663.  
Z<sup>1B</sup> 343. Reconnaissance des deniers courants. 1598-1652.  
Z<sup>1B</sup> 344. Reconnaissance des deniers courants. 1653-1744.  
  
Z<sup>1B</sup> 345. Baux des Monnaies. 1642-1661.  
Z<sup>1B</sup> 346<sup>A</sup>. Baux des Monnaies (par ordre alphabétique des Monnaies). 1563-1574.  
Z<sup>1B</sup> 346<sup>B</sup>. Baux des monnayeurs. 1581.  
  
Z<sup>1B</sup> 347. Apport des matrices, piles et trousseaux. 1589-1594.  
Z<sup>1B</sup> 348<sup>A</sup>. Apport de poinçons et matrices. 1614-1700.  
Z<sup>1B</sup> 348<sup>B</sup>. Envois de creusets, poinçons et matrices dans les provinces. 1690-1692.  
Z<sup>1B</sup> 349. Apport de poinçons et matrices. 1710-1721.  
  
Z<sup>1B</sup> 350. Copie du « registre entre deux aiz » faite au XVI<sup>e</sup> s. par les soins du président Le Cocq.  
Z<sup>1B</sup> 351. Autre copie partielle du même registre.  
  
Z<sup>1B</sup> 352. Déclaration et enregistrement de ventes de chevaux par des marchands étrangers et transport hors du royaume des deniers en provenant en vertu de permissions royales. 1597.

Z<sup>1B</sup> 353. Essais faits sur ordre des sieurs Langlois et de Génicourt, commissaires pour la répression des abus dans les monnaies, par Aubin Guiard, maître affineur à Paris. 1605.

Z<sup>1B</sup> 354. Essais faits en vertu du même ordre par Eustache Réaubourg, maître affineur à Paris. 1605.

Z<sup>1B</sup> 355. Compte des « *debet* » des maîtres des Monnaies. 1549.

Z<sup>1B</sup> 356. Essais de boîtes des Monnaies. 1570-1573.

Z<sup>1B</sup> 357 à 360. *Cotes vacantes*.

## II.-MINUTES

### Règlements et matières administratives. 1266-1790.

*Documents intéressant le fonctionnement des hôtels des Monnaies (fabrication des espèces, correspondance échangée avec la Cour, jugements et contrôle de la recette générale des boîtes) et la réglementation des corps de métiers soumis à la juridiction de la Cour (enregistrement des statuts, homologation des délibérations, insculpation des poinçons de jurandes et de maîtres, arrêts rendus en appel sur des maîtrises, récapitulatifs annuels des décès et des maîtrises des communautés d'orfèvres, changeurs, batteurs et tireurs d'or, horlogers, couteliers, balanciers, escacheurs, rubanniers, alchimistes etc. de Paris et de la province). Un certain nombre de documents éclairent le fonctionnement de la Prévôté des Monnaies (rôles annuels des officiers) et décrivent le cérémonial de la Cour. Figurent également des dossiers d'adjudication des baux des hôtels des Monnaies, des baux des fermiers de la Marque avec les dossiers d'insculpation de leurs poinçons<sup>18</sup> ; enfin, pour les dernières décennies de l'Ancien Régime, de nombreuses autorisations illustrées de dessins et de croquis, relatives aux balanciers, moutons, laminoirs et autres machines massivement introduites dans la pratique artisanale des métiers du métal.*

Z<sup>1B</sup> 361. 1266-1398.

Z<sup>1B</sup> 362. 1411-1498.

Z<sup>1B</sup> 363. 1500-1520.

Z<sup>1B</sup> 364. 1521-1535.

Z<sup>1B</sup> 365. 1536-1541.

Z<sup>1B</sup> 366. 1542-1547.

Z<sup>1B</sup> 367. 1548-1550.

Z<sup>1B</sup> 368. 1551-1553.

Z<sup>1B</sup> 369. 1554-1556.

Z<sup>1B</sup> 370. 1557-1559.

Z<sup>1B</sup> 371. 1560-1562.

Z<sup>1B</sup> 372. 1563-1565.

Z<sup>1B</sup> 373. 1566-1569.

Z<sup>1B</sup> 374. 1570-1572.

Z<sup>1B</sup> 375. 1573-1575.

Z<sup>1B</sup> 376. 1576-1577.

Z<sup>1B</sup> 377. 1578-1579.

Z<sup>1B</sup> 378. 1580-1581.

Z<sup>1B</sup> 379. 1582-1583.

Z<sup>1B</sup> 380. 1584-1585.

Z<sup>1B</sup> 381. 1586-1588.

---

<sup>18</sup> Sur les poinçons des fermiers du droit de marque d'or et d'argent (1672-1789) conservés dans Z<sup>1B</sup> 418 à 423, 458, 581, 653, 659, 704, voir M. Bimbenet-Privat et G. de Fontaines, *La datation de l'orfèvrerie parisienne sous l'Ancien Régime. Poinçons de jurande et poinçons de la Marque, 1507-1792*, Paris Musées, 1995 : étude des poinçons parisiens à travers les sources d'archives et les objets conservés et édition des procès-verbaux d'insculpation conservés dans les archives de la Cour des monnaies et, en moindre part, dans les archives de l'Élection de Paris (Z<sup>1G</sup> 157 à 174) et de la Cour des aides (Z<sup>1A</sup> 713).

Z<sup>1B</sup> 382. 1589-1590.  
Z<sup>1B</sup> 383. 1591-1592.  
Z<sup>1B</sup> 384. 1593.  
Z<sup>1B</sup> 385. 1594.  
Z<sup>1B</sup> 386. 1595.  
Z<sup>1B</sup> 387. 1596.  
Z<sup>1B</sup> 388. 1597.  
Z<sup>1B</sup> 389. 1598.  
Z<sup>1B</sup> 390. 1599.  
Z<sup>1B</sup> 391. 1600-1601.  
Z<sup>1B</sup> 392. 1602.  
Z<sup>1B</sup> 393. 1603.  
Z<sup>1B</sup> 394. 1604-1605.  
Z<sup>1B</sup> 395. 1606.  
Z<sup>1B</sup> 396. 1607-1608.  
Z<sup>1B</sup> 397. 1609-1610.  
Z<sup>1B</sup> 398. 1611-1613.  
Z<sup>1B</sup> 399. 1614-1615.  
Z<sup>1B</sup> 400. 1616-1618.  
Z<sup>1B</sup> 401. 1619-1621.  
Z<sup>1B</sup> 402. 1622-1626.  
Z<sup>1B</sup> 403. 1627-1630.  
Z<sup>1B</sup> 404. 1631-1633.  
Z<sup>1B</sup> 405. 1634-1636.  
Z<sup>1B</sup> 406. 1637.  
Z<sup>1B</sup> 407. 1638-1640.  
Z<sup>1B</sup> 408. 1641-1642.  
Z<sup>1B</sup> 409. 1643-1647.  
Z<sup>1B</sup> 410. 1648-1651.  
Z<sup>1B</sup> 411. 1652-1653.  
Z<sup>1B</sup> 412. 1654-1655.  
Z<sup>1B</sup> 413. 1656-1658.  
Z<sup>1B</sup> 414. 1659-1660.  
Z<sup>1B</sup> 415. 1661-1663.  
Z<sup>1B</sup> 416. 1664-1668.  
Z<sup>1B</sup> 417. 1669-1687.  
Z<sup>1B</sup> 418. 1688-1699.  
Z<sup>1B</sup> 419. 1700-1717.  
Z<sup>1B</sup> 420. 1718-1726.  
Z<sup>1B</sup> 421. 1728-1732.  
Z<sup>1B</sup> 422. 1733-1739.  
Z<sup>1B</sup> 423. 1740-1746.  
Z<sup>1B</sup> 424. 1747-1749.  
Z<sup>1B</sup> 425. 1750-1753.  
Z<sup>1B</sup> 426. 1754-1756.  
Z<sup>1B</sup> 427. 1757-1759.  
Z<sup>1B</sup> 428. 1760-1767.  
Z<sup>1B</sup> 429. 1768-1775.  
Z<sup>1B</sup> 430. 1776-1783.

Z<sup>1B</sup> 431. 1784-1790.

**Jugements et arrêts civils et criminels. [1374], 1427-1790.**

*Les jugements sont classés en deux séries continues distinguant les matières civiles et les matières criminelles, sans lacunes importantes, à l'exception des premiers articles qui contiennent surtout des assignations d'huissiers. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses pièces annexes (requêtes, pièces de procédure, actes notariés) sont jointes aux arrêts proprement dits.*

*Les arrêts civils portent essentiellement sur des créations de nouvelles jurandes d'orfèvres et autres métiers en province, de réceptions d'orfèvres, horlogers ou monnayeurs en appel des jugements des Monnaies locales, de mise à la disposition des fermiers du droit de la Marque des tables d'insculpation conservées au greffe de la Cour des Monnaies.*

*Les procédures criminelles s'appliquent, en première instance pour Paris et sa généralité et en appel pour la province, tant aux crimes de fausse monnaie ou d'altération d'espèces (rognures) qu'à des cas de fraudes sur le titre des alliages maniés par les orfèvres et autres communautés travaillant l'or et l'argent, de falsifications de pierres précieuses par les lapidaires et les orfèvres, etc. Les procès remontés en appel ne constituent qu'une proportion très restreinte des dossiers criminels.*

*Les délits commis par les membres des communautés parisiennes en matière de police (contentieux entre maîtres et ouvriers, infractions aux règlements des métiers) relevaient pour leur part de la juridiction du lieutenant de police du Châtelet de Paris et devront être recherchés dans les archives de cette juridiction (série Y des Archives nationales).*

*Les fraudes sur les poinçons des fermiers et des régisseurs du droit de la Marque d'or et d'argent relevaient des juridictions fiscales, c'est-à-dire des élections locales (voir pour Paris la sous-série Z<sup>1G</sup> des Archives nationales, Élection de Paris) et, en appel, de la Cour des Aides (sous-série Z<sup>1A</sup> des Archives nationales). Les archives de la Cour des Aides conservent un article entièrement consacré à ces affaires de fraudes sur les poinçons de la Marque : Z<sup>1A</sup> 963 (années 1742 à 1780).*

Z<sup>1B</sup> 432 à 479. Jugements et arrêts civils. 1499-1790.

432. 1499-1549.

433. 1550-1557.

434. 1558-1571.

435. 1572-1580.

436. 1581-1593.

437. 1594-1601.

438. 1602-1611.

439. 1612-1624.

440. 1625-1635.

441. 1636-1642.

442. 1643-1645.

443. 1646-1648.

444. 1649-1651.

445. 1652-1653.

446. 1654-1655.

447. 1656-1657.

448. 1658.

449. 1659-1661.
450. 1662-1664.
451. 1665-1667.
452. 1668-1669.
453. 1670-1672.
454. 1673-1674.
455. 1675-1676.
456. 1677-1679.
457. 1680-1682.
458. 1683-1685.
459. 1686.
460. 1687 à juin 1688.
461. Juillet 1688 à 1689.
462. 1690-1693.
463. 1694-1697.
464. 1698-1703.
465. 1704-1709.
466. 1710-1715.
467. 1716-1721.
468. 1722-1728.
469. 1729-1740.
470. 1741-1750.
471. 1751-1755.
472. 1756-1758.
473. 1759-1762.
474. 1763-1769.
475. 1770-1774.
476. 1775-1779.
477. 1780-1783.
478. 1784-1787.
479. 1788-1790.

Z<sup>1B</sup> 480 à 534. Jugements et arrêts criminels. 1374, 1427-1790.

480. 1374 ; 1427-1507.
481. 1508-1532.
482. 1533-1546.
483. 1547-1549.
484. 1550-1551.
485. 1552-1554.
486. 1555-1556.
487. 1557-1561.
488. 1562-1568.
489. 1569-1570.
490. 1571-1573.
491. 1574-1576.
492. 1577-1580.
493. 1581-1582.
494. 1583-1586.
495. 1587-1589.

496. 1590-1593.
497. 1594-1597.
498. 1598-1600.
499. 1600-1605.
500. 1606-1609.
501. 1610-1612.
502. 1613-1616.
503. 1617-1619.
504. 1620-1622.
505. 1623-1627.
506. 1628-1630.
507. 1631-1633.
508. 1634-1635.
509. 1636-1638.
510. 1639-1642.
511. 1643-1650.
512. 1651-1653.
513. 1654-1655.
514. 1656-1657.
515. 1658-1660.
516. 1661-1665.
517. 1666-1669.
518. 1670-1673.
519. 1674-1677.
520. 1678-1680.
521. 1681-1686.
522. 1687-1692.
523. 1693-1698.
524. 1699-1704.
525. 1705-1712.
526. 1713-1722.
527. 1723-1727.
528. 1728-1735.
529. 1736-1744.
530. 1745-1750.
531. 1751-1758.
532. 1759-1766.
533. 1767-1775.
534. 1776-1790.

**Actes royaux : ordonnances et provisions d'offices . 1312-1790.**

*La série débute en 1312, mais seuls 24 documents sont conservés pour les <sup>xiv</sup><sup>e</sup> et <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles. Les minutes sont classées tantôt à la date de la promulgation, tantôt à la date de l'enregistrement par la Cour des Monnaies. Les dossiers comprennent souvent un exemplaire manuscrit des édits, déclarations et lettres patentes reçus par la Cour, et au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, une copie imprimée de l'acte avec son enregistrement par la Cour.*

*La série des “provisions d’offices” comprend des dossiers de nominations, de réceptions à des offices, de commissions (changeurs et monnayeurs), ainsi que quelques affaires de nominations à des maîtrises d’orfèvres de province. Les pièces annexes sont composées de requêtes, avis du Procureur du roi, informations “de bonne vie et mœurs”, et de copies d’actes royaux.*

*Ces deux séries de minutes d’actes royaux et de provisions d’offices ont été enregistrées ensemble dans les registres dits « d’ordonnances » dont la série s’arrête en 1787 (Z<sup>1B</sup> 26-27 et 54 à 131), à l’exception des lettres de provisions des offices subalternes qui, du XVI<sup>e</sup> siècle à 1670, ont été enregistrées à part, dans les registres dits « civils » (Z<sup>1B</sup> 8 à 25 et 89 à 91).*

Z<sup>1B</sup> 535 à 547. Ordonnances. 1312-1790.

- 535. 1312-1499.
- 536. 1503-1540.
- 537. 1541-1571.
- 538. 1572-1642.
- 539. 1643-1666.
- 540. 1667-1700.
- 541. 1701-1706.
- 542. 1707-1715.
- 543. 1716-1723.
- 544. 1724-1748.
- 545. 1769-1783.
- 546. 1784-1789.
- 547. 1790.

Z<sup>1B</sup> 548 à 600. Provisions d’offices et pièces annexes. 1498-1790.

- 548. 1498-1552.
- 549. 1553-1559.
- 550. 1560-1564.
- 551. 1565-1568.
- 552. 1569-1572.
- 553. 1573-1578.
- 554. 1579-1582.
- 555. 1583-1587.
- 556. 1588-1593.
- 557. 1594-1595.
- 558. 1596-1597.
- 559. 1598-1602.
- 560. 1603-1606.
- 561. 1607-1611.
- 562. 1612-1620.
- 563. 1621-1631.
- 564. 1632-1642.
- 565. 1643-1649.
- 566. 1650-1652.
- 567. 1653-1655.
- 568. 1656-1659.
- 569. 1660-1666.
- 570. 1667-1676.

- 571. 1677-1684.
- 572. 1685-1690.
- 573. 1691-1695.
- 574. 1696-1702.
- 575. 1703-1707.
- 576. 1708-1713.
- 577. 1714-1718.
- 578. 1719-1722.
- 579. 1723-1726.
- 580. 1727-1730.
- 581. 1731-1736.
- 582. 1737-1741.
- 583. 1742-1745.
- 584. 1746-1749.
- 585. 1750-1753.
- 586. 1754-1756.
- 587. 1757-1760.
- 588. 1761-1764.
- 589. 1765-1767.
- 590. 1768-1770.
- 591. 1771-1773.
- 592. 1774-1776.
- 593. 1777-1779.
- 594. 1780-1782.
- 595. 1783-1784.
- 596. 1785. Janvier-mars 1786.
- 597. Avril 1786-juillet 1786.
- 598. Août 1786-septembre 1786.
- 599. Octobre 1786-décembre 1787.
- 600. 1788-1790.

### **Mandements (ordres de paiements). 1381-1790.**

*Ordres de paiements délivrés pour payer les gages, les vacations et les droits des officiers, leur rembourser leurs frais, les dépenses de chauffage et d'éclairage de la Cour, parfois les dépenses des Monnaies locales. Ils étaient assignés sur la recette générale des boîtes ou sur les deniers provenant d'amendes et de confiscations. Certains ont été enregistrés (Z<sup>1B</sup> 134 à 143).*

- Z<sup>1B</sup> 601. 1381-1499.
- Z<sup>1B</sup> 602. 1500-1540.
- Z<sup>1B</sup> 603. 1541-1555.
- Z<sup>1B</sup> 604. 1556-1559.
- Z<sup>1B</sup> 605. 1560-1563.
- Z<sup>1B</sup> 606. 1564-1570.
- Z<sup>1B</sup> 607. 1571-1573.
- Z<sup>1B</sup> 608. 1574-1576.
- Z<sup>1B</sup> 609. 1577-1580.

Z<sup>1B</sup> 610. 1581-1584.  
Z<sup>1B</sup> 611. 1585-1587.  
Z<sup>1B</sup> 612. 1588-1592.  
Z<sup>1B</sup> 613. 1593-1595.  
Z<sup>1B</sup> 614. 1596-1597.  
Z<sup>1B</sup> 615. 1598-1599.  
Z<sup>1B</sup> 616. 1600-1605.  
Z<sup>1B</sup> 617. 1606-1609.  
Z<sup>1B</sup> 618. 1610-1615.  
Z<sup>1B</sup> 619. 1616-1619.  
Z<sup>1B</sup> 620. 1620-1624.  
Z<sup>1B</sup> 621. 1625-1630.  
Z<sup>1B</sup> 622. 1631-1636.  
Z<sup>1B</sup> 623. 1637-1642.  
Z<sup>1B</sup> 624. 1643-1650.  
Z<sup>1B</sup> 625. 1651-1656.  
Z<sup>1B</sup> 626. 1657-1662.  
Z<sup>1B</sup> 627. 1663-1667.  
Z<sup>1B</sup> 628. 1668-1671.  
Z<sup>1B</sup> 629. 1672-1678.  
Z<sup>1B</sup> 630. 1679-1687.  
Z<sup>1B</sup> 631. 1688-1692.  
Z<sup>1B</sup> 632. 1693-1697.  
Z<sup>1B</sup> 633. 1698-1703.  
Z<sup>1B</sup> 634. 1704-1711.  
Z<sup>1B</sup> 635. 1712-1722.  
Z<sup>1B</sup> 636. 1723-1744.  
Z<sup>1B</sup> 637. 1747-1757.  
Z<sup>1B</sup> 638. 1781-1790.

### **Documents concernant les orfèvres et autres métiers placés sous la juridiction de la Monnaie. 1450-1790.**

*Cette série concerne autant les orfèvres de province dont les dossiers de maîtrises par lettres patentes et les prestations de serment ont été majoritairement remontés à la Cour, que les orfèvres de Paris<sup>19</sup> et sa généralité, pour lesquels ont été trouvés les récapitulatifs annuels ou bi-annuels des insculpations de poinçons des maîtres et les insculpations de poinçons de jurande.*

*Les <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles y sont mal représentés, bien qu'on y relève les premières déclarations de poinçons d'orfèvres parisiens, datées de 1450<sup>20</sup>. Pour les siècles suivants, les dossiers relatifs*

---

<sup>19</sup> Les archives de la communauté des orfèvres de Paris ont été conservées et sont aujourd'hui partagées entre les séries K et KK (K 1033 à 1049 et KK 1014<sup>b et c</sup>, voir : P. Laharie, *Poèmes du May de Notre-Dame de Paris (1482-1707) et Mémorial de la confrérie Sainte-Anne des orfèvres parisiens (1449-1712)*, Paris, Commission des Travaux historiques, 2000) et la série T (T 1490<sup>1 à 259</sup>, voir F. Arquie et M. Bimbenet-Privat, *Communauté des orfèvres de Paris. Rép. num. détaillé dact.*, 1987-2001, 8 p.).

<sup>20</sup> Les déclarations de poinçons d'orfèvres parisiens conservées dans Z<sup>1B</sup> ont été publiées, pour la période 1450-1600, par E. Martin-Chabot, « Les poinçons des maîtres-orfèvres de Paris de 1450 à 1600 », dans *Aréthuse*,

aux poinçons parisiens sont parfois dispersés entre cette série et celle des “procès-verbaux et instructions” (Z<sup>1B</sup> 678 à 726) ou encore, en moindre part, celle des “règlements et matières administratives” (Z<sup>1B</sup> 361 à 431).

Z<sup>1B</sup> 639. 1471-1551.

Z<sup>1B</sup> 640. 1552-1556.

Z<sup>1B</sup> 641. 1567-1577.

Z<sup>1B</sup> 642. 1578-1589.

Z<sup>1B</sup> 643. 1590-1600.

Z<sup>1B</sup> 644. 1601-1610.

Z<sup>1B</sup> 645. 1611-1619.

Z<sup>1B</sup> 646. 1620-1628.

Z<sup>1B</sup> 647. 1629-1634.

Z<sup>1B</sup> 648. 1635-1642.

Z<sup>1B</sup> 649. 1643-1655<sup>21</sup>.

Z<sup>1B</sup> 650. 1656-1666.

Z<sup>1B</sup> 651. 1667-1676.

Z<sup>1B</sup> 652. 1677-1686.

Z<sup>1B</sup> 653. 1687-1698.

Z<sup>1B</sup> 654. 1699-1710.

Z<sup>1B</sup> 655. 1711-1722.

Z<sup>1B</sup> 656. 1723-1730.

Z<sup>1B</sup> 657. 1731-1738.

Z<sup>1B</sup> 658. 1739-1745.

Z<sup>1B</sup> 659. 1746-1750.

Z<sup>1B</sup> 660. 1751-1754.

Z<sup>1B</sup> 661. 1755-1757.

Z<sup>1B</sup> 662. 1758-1759.

Z<sup>1B</sup> 663. 1760-1763.

Z<sup>1B</sup> 664. 1764-1766.

Z<sup>1B</sup> 665. 1767-1768.

Z<sup>1B</sup> 666. 1769-1770.

Z<sup>1B</sup> 667. 1771-1772.

Z<sup>1B</sup> 668. 1773-1775.

Z<sup>1B</sup> 669. 1776-1777.

Z<sup>1B</sup> 670. 1778-1779.

Z<sup>1B</sup> 671. 1780-1781.

Z<sup>1B</sup> 672. 1782-1784.

Z<sup>1B</sup> 673. 1785-1786.

Z<sup>1B</sup> 674. 1787-1788.

Z<sup>1B</sup> 675. 1789-1790.

---

1926, p. 1-39, et pour les siècles postérieurs, par H. Nocq, *Le poinçon de Paris. Répertoire des maîtres orfèvres de la juridiction de Paris depuis le Moyen Age jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1926-1931, 5 vol. Les déclarations de poinçons conservées au Minutier central des notaires parisiens, qui aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles sont plus nombreuses que celles conservées dans Z<sup>1B</sup>, ont été publiées par M. Bimbenet-Privat successivement dans *Les orfèvres parisiens de la Renaissance, 1506-1620*, Paris, 1992, et dans *Les orfèvres et l'orfèvrerie de Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2002, 2 vol.

<sup>21</sup> Un dessin daté de 1646, du chef-d'œuvre de l'orfèvre parisien Pierre Baille, a été déposé au service des Cartes et Plans.

Z<sup>1B</sup> 676. Évaluation des monnaies, 1429-1581 ; état des poinçons remis au greffe par Roëttiers, graveur général des Monnaies, 1720-1725 ; commissions de changeurs dans le royaume, 1721-1785.

### **Procès-verbaux et instructions. 1550-1790.**

Z<sup>1B</sup> 677. Procès-verbaux et enquêtes des conseillers Bequas et Boulenger, commissaires de la Cour, le premier en Nivernais, Bourbonnais et Limousin, le second dans les généralités de Bordeaux, Toulouse, Montauban et Limoges<sup>22</sup>. [1648], 1655-1657.

Z<sup>1B</sup> 678 à 726. Dossiers d'instructions civiles et criminelles. 1550-1790.

*Dans cette série ont été placées les pièces de procédures criminelles (procès-verbaux et interrogatoires) intervenues à la suite de saisies chez des orfèvres, merciers, metteurs en œuvre, horlogers etc. En marge est parfois indiquée la date du jugement final de l'affaire, par la mention "jugé le...". Quelques-uns de ces dossiers ont été remontés des Monnaies de province pour être jugés en appel ou ont été transmis par les fermiers du droit de Marque. En matière civile, la série contient un très grand nombre de procès-verbaux d'insculpation de poinçons des maîtres et des gardes orfèvres de Paris et sa généralité, des procès-verbaux d'insculpation des poinçons des fermiers du droit de Marque, des procès-verbaux de vérifications des poids et balances des communautés parisiennes.*

678. 1550-1564.

679. 1565-1575.

680. 1576-1585.

681. 1586-1600.

682. 1601-1605.

683. 1606-1609.

684. 1610-1613.

685. 1614-1618.

686. 1619-1625.

687. 1626-1629.

688. 1630-1633.

689. 1634-1636.

690. 1637-1639.

691. 1640-1642.

692. 1643-1645.

693. 1646-1650.

694. 1651-1653.

695. 1654-1656.

696. 1657-1659.

697. 1660-1661.

698. 1662-1663.

699. 1664-1666.

700. 1667-1669.

701. 1670-1673.

<sup>22</sup> A rapprocher des registres de procès-verbaux de visites effectuées dans les Monnaies du royaume (Z<sup>1B</sup> 265 à 284).

- 702. 1674-1675.
- 703. 1676-1677.
- 704. 1678-1681.
- 705. 1682-1687.
- 706. 1688-1692.
- 707. 1693-1694.
- 708. 1695-1702.
- 709. 1703-1712.
- 710. 1713-1716.
- 711. 1717-1720.
- 712. 1721-1725.
- 713. 1726.
- 714. 1727-1729.
- 715. 1730-1732.
- 716. 1733-1734.
- 717. Procès criminel d'Antoine et Guillaume Mahieu et d'Anne Benoît pour fabrication de fausse monnaie. 1733-1734.
- 718. Janvier 1735-juillet 1735.
- 719. Août 1735-décembre 1735.
- 720. 1736-1737.
- 721. 1738-1745.
- 722. 1746-1752.
- 723. 1753-1759.
- 724. 1760-1768.
- 725. 1769-1778.
- 726. 1779-1790.

Z<sup>1B</sup> 727. Évaluations et tarifs des matières d'or et d'argent, 1690-1726 ; fontes d'or et d'argent pour la Monnaie des médailles, 1708-1748.

### III-COUR DES MONNAIES DE LYON. 1704-1771.

*Cette deuxième cour souveraine en matière de monnaies fut créée à Lyon en juin 1704. Elle était motivée par le souci de réprimer les trafics d'espèces et de métaux précieux, nombreux dans cette zone frontière du royaume. Elle fut supprimée par l'édit d'août 1771 et sa juridiction réunie à celle de la Cour des Monnaies de Paris<sup>23</sup>. Ses archives furent alors déposées au greffe de la Cour des Monnaies.*

*En termes de recherche, ce fonds d'archives concentre donc, pour la période 1704-1771, la totalité des affaires judiciaires remontées en dernier ressort à la juridiction lyonnaise en appel des Monnaies de Lyon, Aix, Grenoble, Nîmes, Riom, Villeneuve-les-Avignon, Vimy (Neuville-sur-Saône), Bayonne, Toulouse et Montpellier. Hormis cette parenthèse chronologique, les affaires traitées en appel de la Monnaie de Lyon seront à chercher parmi les archives de la Cour des Monnaies de Paris, tandis que les contentieux traités en première instance et les documents administratifs seront à chercher dans le fonds de l'Hôtel des Monnaies de Lyon conservé aux Archives départementales du Rhône<sup>24</sup>.*

Z<sup>1B</sup> 728 à 740. Arrêts civils et criminels. 1708-1771.

728. 1708-1726.

729. 1727-1731.

730. 1732-1735.

731. 1736-1739.

732. 1740-1743.

733. 1744-1747.

734. 1748-1750.

735. 1751-1754.

736. 1755-1758.

737. 1759-1760.

738. 1761-1764.

739. 1765-1767.

740. 1768-1771.

Z<sup>1B</sup> 741 à 745. Actes royaux enregistrés<sup>25</sup>. 1704-1771.

741. 1704-1714.

742. 1715-1709.

743. 1720-1723.

744. 1724-1739.

745. 1741-1771.

---

<sup>23</sup> Voir Z<sup>1B</sup> 541, enregistrement de la suppression de la Cour des Monnaies de Lyon par la Cour des Monnaies de Paris, à la date du 21 août 1771.

<sup>24</sup> Voir M. Gauthier, *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790. Rhône. Archives civiles. - Séries A à E*, Paris, 1864, p. 8-32. Ce fonds d'archives, anciennement coté B 59 à 340, complété par d'anciens résidus, a récemment fait l'objet d'une nouvelle cotation : sous-série 6 B 1 à 333, années 1610 à 1790. Voir la table de concordance disponible aux Archives du Rhône.

<sup>25</sup> La plupart sont des parchemins anciennement scellés.

Plumitifs<sup>26</sup>. 1706-1708. 1760-1771.  
Matricule des procureurs ; certificats de vie. [1687]-1739.

Z<sup>1B</sup> 746. Enregistrement au greffe des actes royaux. 1704-1771.

Z<sup>1B</sup> 747. Provisions d'offices. 1707-1752 ; 1736-1771.

Z<sup>1B</sup> 748 à 777. Pièces d'instructions criminelles. 1704-1770.

748. 1704-avril 1710.

749. Mai 1710.

750. Juin 1710-14 septembre 1710.

751. 19-30 septembre 1710.

752. Octobre 1710.

753. 1711.

754. 1712.

755. 1713-juin 1776.

756. Juillet 1716-août 1716.

757. Septembre 1716-décembre 1716.

758. Avril 1717-mai 1717.

759. Juin 1717-août 1717.

760. Septembre 1717-décembre 1717.

761. 1718.

762. 1719-1720.

763. 1721-avril 1723.

764. Mai 1723-1724.

765. 1725-1726.

766. 1727-1728.

767. 1730-1731.

768. 1732-1736.

769. 1737-1741.

770. 1742-1743.

771. 1744-1745.

772. 1746-1748.

773. 1749-1752.

774. 1753-1756.

775. 1757-1759.

776. 1761-1765.

777. 1766-1770.

Z<sup>1B</sup> 778. Documents concernant les tireurs, batteurs d'or et balanciers de Lyon. 1706-1738.

Certificats de compagnonnage, actes et quittances d'apprentissage, brevets de maîtrise des tireurs et batteurs d'or de Lyon. 1706-1771.

Déclarations des maîtres fondeurs. 1765-1770.

Registre des engagements des archers de la Prévôté générale. 1746-1747.

Registres des présentations. 1730-1771.

Z<sup>1B</sup> 779. Feuilles de délivrances des Monnaies du ressort. 1739, 1746, 1754.

Feuilles de délivrances de la Monnaie de Lyon. 1741-1742.

---

<sup>26</sup> Ces « plumitifs » sont des feuilles d'audience reliées sous forme de cahiers.

Ouverture des boîtes des Monnaies du ressort. 1726-1755.

Jugement des boîtes. 1729.

Etats du bénéfice de la fabrication dans les Monnaies du ressort. 1726-1743.

#### IV- PRÉVÔTÉ GÉNÉRALE DES MONNAIES. 1663-1790.

*Cette compagnie, composée d'un prévôt assisté de six lieutenant, de guidons, d'exempts et de plusieurs centaines d'archers-gardes, fut instituée, sur le modèle de la gendarmerie et maréchaussée de France, par l'édit de juin 1635 "pour faciliter l'exécution des édits et règlements donnés sur le fait des monnaies, prêter main-forte aux députés de la Cour des Monnaies et exécuter les arrêts de cette cour et les ordonnances de ses commissaires"<sup>27</sup>. Le prévôt général des monnaies connaissait par prévention et concurrence avec les généraux provinciaux, juges-gardes et autres officiers des monnaies, prévôts des maréchaux et autres juges royaux, y compris à Paris, des crimes de fabrication et exposition de fausse monnaie, altération et rognure d'espèces, billonnage et autres crimes et délits relatifs aux monnaies et commis par les justiciables de la Cour des Monnaies ou dans les hôtels des Monnaies, pour lesquels il pouvait informer, décréter et faire toutes les instructions et procédures nécessaires jusqu'à jugement définitif, à la charge d'apporter toutes les procédures à la Cour des Monnaies. La Prévôté des Monnaies a donc transmis peu de documents proprement judiciaires, à l'exception d'une série très lacunaire de registres de son greffe. Ses archives sont surtout composées de pièces administratives, pour l'essentiel des dossiers des officiers de la Prévôté classés dans l'ordre chronologique. Les rôles annuels des officiers de la Prévôté sont à rechercher parmi la série des "règlements et matières administratives" (Z<sup>1B</sup> 405 à 431).*

Z<sup>1B</sup> 780 à 787. Provisions d'offices, réceptions, informations de vie et mœurs des archers de la Prévôté, plus rarement des officiers. 1663-1790.

- 780. 1663-1705.
- 781. 1706-1746.
- 782. 1747-1752.
- 783. 1753-1765.
- 784. 1766-1772.
- 785. 1773.
- 786. 1774-1777.
- 787. 1778-1790.

Z<sup>1B</sup> 788 à 805. Provisions d'offices des archers de la Prévôté, par ordre alphabétique des patronymes. 1748-1785.

- 788. A.
- 789. Ba-Be.
- 790. Bi-Bu.
- 791. Ca-Cha.
- 792. Che-Cou.
- 793. Ded-Des.
- 794. Dev-Dud.
- 795. E-F.
- 796. G.

---

<sup>27</sup> J. Guyot, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et bénéficiale...*, Paris, 1784, t. XIII, p. 557-559.

797. H.  
798. J-L.  
799. M.  
800. N.  
801. P.  
802. R.  
803. S.  
804. T.  
805. V-W.

Z<sup>1B</sup> 806. Greffe criminel.

Registre des présentations, comparutions et affirmations. 1735-1736.

Registre des audiences de la prévôté. 1739, 1747, 1774.

Registre du greffe (dépôt et enregistrement des provisions d'officiers, exempts et archers de la prévôté). 1692-1789.

Rôles des montres et revues de la compagnie du prévôt général des Monnaies de France. 1744-1779.

**V- HÔTELS DES MONNAIES**  
**1339-1756**

*Depuis le Moyen-Age, des comptes et des états de fabrication étaient transmis pour contrôle et visa à la Cour des Monnaies de Paris par les ateliers monétaires du royaume. La série s'interrompt en 1756, soit quelques mois après la création, en 1755, de l'Administration générale ou "Département des Monnaies", institution placée sous le contrôle direct du Contrôleur général des finances, dont les archives ne semblent pas avoir été conservées<sup>28</sup>.*

Z<sup>1B</sup> 807 à 810. Décharges accordés aux directeurs pour insuffisance de poids et de titre. 1720-1756.

807. 1720-1739.

808. 1739-1744.

809. 1745-1750.

810. 1751-1756.

**Comptes de fabrication, apports et délivrances de boîtes**  
**Change, achats et fontes de matières précieuses**  
**Livraisons aux ouvriers monnayeurs.**

*Ces diverses séries de documents sont très inégalement représentées pour chaque Hôtel des Monnaies<sup>29</sup>.*

Z<sup>1B</sup> 811 à 814. Aix. 1544-1706.

811. Comptes des boîtes de deniers d'or et d'argent. 1551-1606.

812. Délivrances des boîtes. 1560-1659.

813. Délivrances des boîtes. 1663-1706 ; achat de matières d'or et d'argent. 1691.

814. Change d'espèces. 1691.

Z<sup>1B</sup> 815 (début). Abbeville. Comptes de fabrication. 1540.

Z<sup>1B</sup> 815 (suite) à 817. Amiens. 1425-1427 ; 1580-1749.

815 (suite). Comptes des boîtes. 1425-1427 ; délivrances des boîtes. 1580-1716.

---

<sup>28</sup> Voir A. Clairand, « L'administration générale ou Département des Monnaies (1755-1790) », *Revue numismatique*, 153<sup>e</sup> volume, 1998, p. 351-380.

<sup>29</sup> A compléter par : KK 954. Registre du contrôle du travail fait dans les Monnaies de France. 1665-1688 ("contrôle du travail fait dans les Monnoyes pendant les années de mes exercices, à commencer en l'année 1665, en laquelle le treiziesme novembre audit an j'ay esté receu en ma charge de conseiller, controlleur general des Monnoyes de France, dont les estats de travail de chacunes d'icelles ont esté controllez tant par Monsieur Boulenger, mon confrere, que par moy, desquels estats j'ay tenu icy le registre et controle pour les deux semestres, pour me servir et valoir ce que de raison. De La Roche [contrôleur général des Monnaies]"). Monnaies de Paris, 1665-1688 (f. 1-22v°), de Rouen, 1665-1684 (f. 23-26v° et 62v°), de Lyon, 1665-1688 (f. 27-40v°), d'Aix, 1665-1687 (f. 48-57), de Toulouse, 1666-1679 (f. 58-62), de Montpellier, 1666-1682 (f. 68-70v°), de Bayonne, 1665-1688 (f. 78-90v°), de Rennes, 1665-1688 (f. 92-102v° et 128-129), de Bordeaux, 1679-1687 (f. 103-107v°), d'Amiens, 1679-1686 (f. 108-110v°), de La Rochelle, 1679-1681 (f. 113-113v°), de Limoges, 1679-1682 (f. 117-118), de Lille, 1686-1688 (f. 119-120), de Tours, 1679-1681 (f. 122-122v°) et de Reims, 1680-1684 (f. 124-126).

- 816. Délivrances des boîtes. 1711-1749.
- 817. Change et achat de matières. 1690-1699.

Z<sup>1B</sup> 818 à 819. Angers. 1420-1656.

- 818. Comptes des boîtes. 1421, 1424, 1427, 1428 ; délivrances des boîtes. 1519-1668.
- 819. Registre des fournitures des fers de la monnaie. 1573-1656 ; registres de délivrance des flans aux ouvriers et monnayeurs. 1578-1583 et 1615.

Z<sup>1B</sup> 820. Arras. Délivrance des boîtes. 1648-1649.

Z<sup>1B</sup> 821 à 825. Bayonne. 1515-1704.

- 821. Délivrance des boîtes. 1515-1556.
- 822. Délivrance des boîtes. 1557-1573.
- 823. Délivrance des boîtes. 1580-1595.
- 824. Délivrance des boîtes. 1596-1656.
- 825. Délivrance des boîtes. 1659-1704 ; fontes d'argent. 1674 ; change et achat de matières d'or et d'argent. 1684-1691.

Z<sup>1B</sup> 826. Beaucaire. Comptes des boîtes. 1422-1425.

Z<sup>1B</sup> 827 à 835. Besançon. 1694-1749.

- 827. Délivrance des boîtes. 1694-1697.
- 828. Délivrance des boîtes. 1698-1709.
- 829. Délivrance des boîtes. 1710-1749.
- 830. Change et achat de matières. 1690-1700.
- 831. Registre des brèves délivrées aux monnayeurs. 1694.
- 832. Registres d'inscription des flans d'or et d'argent remis aux monnayeurs pour les espèces à réformer. 1695-1699.
- 833. Registres des remises d'espèces pour inscription de légendes. 1698-1699.
- 834. Fontes d'or et d'argent. 1697-1700.
- 835. Change des matières de billon. 1698.

Z<sup>1B</sup> 836 à 847. Bordeaux. 1406-1749.

- 836. Compte de fabrication des deniers d'or et d'argent. 1406 ; Délivrance des boîtes. 1516-1585.
- 837. Délivrance des boîtes. 1586-1649.
- 838. Délivrance des boîtes. 1656-1709.
- 839. Délivrance des boîtes. 1710-1749.
- 840. Achat de matières et change. 1690-1693.
- 841. Change. 1693-1699.
- 842. Fontes d'or et d'argent. 1685-1692.
- 843. Baux des ouvriers et monnayeurs. 1604-1694.
- 844. Bordereaux, états et inventaires. 1696.
- 845. Enregistrement de la dépense commune. 1694.
- 846. Contrôle pour l'enregistrement des matières d'or et d'argent ainsi que des fontes. 1688.
- 847. Contrôle des matières d'argent reçues à la Monnaie. 1690-1693.

Z<sup>1B</sup> 848 à 856. Bourges. 1418-1749.

848. Comptes de fabrication. 1418-1428.  
849. Comptes de fabrication et de dépense de la Monnaie. 1433-1469.  
850. Délivrance des boîtes. 1518-1568.  
851. Délivrance des boîtes. 1605-1749.  
852. Fontes et change. 1690.  
853. Journal des achats de matières. 1586.  
854. Change et achat de matières d'or et d'argent. 1690-1692.  
855. Change et achat de matières d'or et d'argent. 1693-1699.  
856. Fontes d'or et d'argent. 1692-1698 ; Registre du monnayage. 1691 ; Registre du blanchiment des espèces. 1690-1692 ; Registre de la dépense commune. 1692-1693.

Z<sup>1B</sup> 857 à 859. Caen. 1696-1749.

857. Délivrance des boîtes. 1696-1714.  
858. Délivrance des boîtes. 1715-1749.  
859. Change. 1697.

Z<sup>1B</sup> 860. Châlons. Délivrance des boîtes. 1590.

Z<sup>1B</sup> 861. Chambéry. Délivrance des boîtes. 1548.

Z<sup>1B</sup> 862. Clermont-Ferrand. Délivrance des boîtes. 1591-1594.

Z<sup>1B</sup> 863. Compiègne. Délivrance des boîtes. 1590-1591.

Z<sup>1B</sup> 864. Corbeil. Délivrance des boîtes. 1655-1656.

Z<sup>1B</sup> 865. Crémieu en Dauphiné. Comptes de fabrication et de dépense. 1389-[1457](#) ; Comptes de fabrication. 1485-1536 ; Délivrance des boîtes. 1494-1495 ; Délivrance des boîtes. 1499-1501, 1528.

Z<sup>1B</sup> 866. Dijon et Châlon. Délivrance des boîtes. 1400-1408.

Z<sup>1B</sup> 867 à 875. Dijon. 1540-1749.

867. Délivrance des boîtes. 1540-1599.  
868. Délivrance des boîtes. 1693-1706.  
869. Délivrance des boîtes. 1710-1749.  
870. Contrôle des dépenses. 1690-1695.  
871. Change des espèces et achat de matières. 1690-1692.  
872. Change, achat de matières et réforme d'espèces. 1693-1694.  
873. Change, achat de matières et réforme d'espèces. 1694-1698.  
874. Espèces et matières remises aux monnayeurs. 1690-1699.  
875. Fontes de matières d'or et d'argent. 1691-1697.

Z<sup>1B</sup> 876. Dinan. Délivrance des boîtes. 1594-1597.

Z<sup>1B</sup> 877. Embrun et Briançon. Délivrance des boîtes. 1419.

Z<sup>1B</sup> 878 et 879. Grenoble. 1420, 1424, 1490-1756.

878. Comptes de fabrication. 1420-1424 ; délivrance des boîtes. 1490-1546.

879<sup>A</sup>. Délivrance des boîtes. 1547-1710.

879<sup>B</sup>. Délivrance des boîtes. 1711-1756.

Z<sup>1B</sup> 880. Lille. Délivrance des boîtes. 1687-1749.

Z<sup>1B</sup> 881 à 886. Limoges. 1422-1427, 1484-1749.

881. Comptes de fabrication. 1422-1427 ; délivrance des boîtes. 1484-1549.

882. Délivrance des boîtes. 1561-1659.

883. Délivrance des boîtes. 1690-1749.

884. Change. 1690-1692.

885. Change et réforme d'espèces. 1691-1700.

886. Fonte et achat de métaux. 1695-1701 ; registre des ouvriers et monnayeurs. 1524 ; registre de contrôle de la dépense commune. 1690-1693.

Z<sup>1B</sup> 887. Lusignan. Délivrance des boîtes. 1656.

Z<sup>1B</sup> 888 à 892. Lyon. 1420-1461, 1519-1709.

888. Comptes de fabrication. 1420-1461 ; délivrance des boîtes. 1519-1584.

889. Délivrance des boîtes. 1585-1649.

890. Délivrance des boîtes. 1659-1709.

891. Fontes. 1691-1693.

892. Change et achat de matières. 1684-1695.

Z<sup>1B</sup> 893. Mâcon. Comptes de fabrication<sup>30</sup>. 1354-1420.

Z<sup>1B</sup> 894. Marseille. Délivrance des boîtes. 1544-1646.

Z<sup>1B</sup> 895. Meung-sur-Loire. Délivrance des boîtes. 1656.

Z<sup>1B</sup> 896. Mirabel. Délivrance des boîtes. 1385.

Z<sup>1B</sup> 897. Montélimar. Délivrance des boîtes. 1528-1594.

Z<sup>1B</sup> 898 à 901. Montpellier 1350-1705.

898. Comptes de fabrication. 1350-1384.

899. Comptes de fabrication. 1403-1443.

900. Comptes de fabrication. 1409-1427 ; délivrance de boîtes. 1515-1546.

901. Délivrance des boîtes. 1548-1705.

Z<sup>1B</sup> 902. Montreuil-Bonnin<sup>31</sup>. Comptes de fabrication. 1337-1345.

Z<sup>1B</sup> 903 à 911. Nantes. 1541-1749.

903. Délivrance des boîtes. 1541-1659.

---

<sup>30</sup> Les comptes de boîtes de l'atelier monétaire de Mâcon ont fait l'objet d'une étude par A. Guerreau, « L'atelier monétaire royal de Mâcon (1239-1421) », dans *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, t. 29, 1974, p. 369-392.

<sup>31</sup> Montreuil-Bonnin (Vienne). Voir l'édition de ce registre sous sa cote ancienne Z<sup>1</sup> 6902 par G. Lecointre-Dupont et A. de Barthélémy, « Apurement des comptes de la monnaie d'or fabriquée à Angers du 25 novembre 1331 au 1<sup>er</sup> décembre 1333 et à Montreuil-Bonnin du 1<sup>er</sup> mars 1337 au 22 février 1346 », dans *Archives historiques du Poitou*, t. IV, Poitiers, 1875, in-8°, p. 235-274.

904. Délivrance des boîtes. 1696-1710.  
905. Délivrance des boîtes. 1711-1720.  
906. Délivrance des boîtes. 1721-1744.  
907. Délivrance des boîtes. 1745-1749 ; registre pour l'inscription des poinçons et matrices. 1707 ; registre du contrôle des dépenses. 1695 ; registre de délivrance des carrés. 1694.  
908. Fontes d'or et d'argent. 1697-1706.  
909. Change et achat de matières. 1690-1701.  
910. Change et achat de matières. 1701-1705.  
911. Réforme d'espèces. 1704-1705 ; contrôle des billets délivrés aux particuliers.  
1704.

Z<sup>1B</sup> 912. Orléans. Délivrance des boîtes. 1720-1748.

Z<sup>1B</sup> 913 à 931. Paris<sup>32</sup>. 1339-1749.

913. Comptes de fabrication. 1339, 1365, 1384, 1400 ; comptes des sommes dues aux changeurs. 1365.

914. Bail aux ouvriers<sup>33</sup> d'espèces pour le monnayage. 1423-1446 ; délivrance de boîtes. 1485-1573.

915. Délivrance des boîtes. 1580-1590.

916. Délivrance des boîtes. 1591-1628.

917. Délivrance des boîtes. 1646-1659.

918. Délivrance des boîtes. 1663-1690.

919. Délivrance des boîtes. 1693-1706.

920. Délivrance des boîtes. 1707-1720.

921. Délivrance des boîtes. 1721-1744.

922. Délivrance des boîtes. 1745-1749.

923. Change des espèces. 1684-1690.

924. Change des espèces. 1690-1691.

925. Change des espèces. 1692-1693.

926. Change des espèces. 1694-1697 ; achats de matières et d'espèces à réformer.  
1691-1699.

927. Achat de matières et change d'espèces à réformer. 1692-1698 ; enregistrement des billets faits aux particuliers pour le paiement des espèces et matières. 1689-1697.

928. Achats de vaisselle et de matières d'or et d'argent. 1691-1697.

929. Réceptions et remises de flans d'or et d'argent aux monnayeurs et aux ajusteurs. 1651-1695 ; enregistrement des espèces marquées sur la tranche par la machine. 1690-1695 ; relevés de la fabrication. 1683-1690.

930. Fontes d'or et d'argent. 1662-1697 ; livraison d'espèces réformées aux monnayeurs. 1690-1697.

931. Registres et livres de caisse, de dépense commune, états, bordereaux et inventaires. 1676-1699 ; délivrances faites en la Monnaie du Moulin établie au Louvre. 1641, Fontes de matières destinées à la fabrication des médailles et jetons en la Monnaie du Louvre<sup>34</sup>. 1696-1744.

---

<sup>32</sup> Voir J.-M. Darnis, *La Monnaie de Paris, sa création et son histoire*, Abbeville, 1988 (Centre d'études napoléoniennes).

<sup>33</sup> Voir les archives de la communauté des monnayeurs de Paris conservées en T 1491<sup>1 à 12</sup> (voir : G. Romaneix, *T 1491<sup>1 à 52</sup> Compagnie des monnayeurs de Paris. Rép. num. détaillé dact.*, par, 2001, 17 p.).

Z<sup>1B</sup> 932 à 934. Pau. 1580-1700.

932. Baux faits aux ouvriers. 1580-1584.

933. Achats et fontes de matières d'or et d'argent. 1685-1696.

934. Achat et délivrance d'espèces à réformer. 1695-1700 ; état de la dépense commune. 1690-1696 ; récépissés des monnayeurs. 1696.

Z<sup>1B</sup> 935. Poitiers et La Rochelle. Comptes de fabrication. 1353-1376.

Z<sup>1B</sup> 936 à 939. Poitiers. 1420-1789.

936. Comptes de fabrication. 1420-1431 ; délivrance des boîtes. 1515-1583.

937. Délivrance des boîtes. 1584-1649.

938. Délivrance des boîtes. 1649-1749.

939. Change et achat de matières. 1692-1695 ; fonte et réformation d'espèces. 1693-1696 ; baux de la monnaie. 1463-1588.

Z<sup>1B</sup> 940. Reims. Délivrance des boîtes. 1693-1749; récépissés des réformateurs d'espèces. 1697

Z<sup>1B</sup> 941 à 947. Rennes. 1541-1749.

941. Délivrance des boîtes. 1541-1587.

942. Délivrance des boîtes. 1589-1702.

943. Délivrance des boîtes. 1703-1717.

944. Délivrance des boîtes. 1720-1749.

945. Change. 1689-1693.

946. Fonte et réformation d'espèces. 1690-1691 ; livraison aux monnayeurs. 1695.

947. Registre des piles et fers délivrés aux tailleurs de la monnaie. 1573-1581 ; registre du contre-garde. 1580 ; registres des baux faits aux monnayeurs. 1580-1581 ; Achat de matières. 1581 ; enregistrement des espèces à marquer sur la tranche. 1690 ; inventaire de la monnaie et procès-verbaux. 1691-1692.

Z<sup>1B</sup> 948 à 954. Riom. 1560-1756.

948. Délivrance des boîtes. 1560-1698.

949. Délivrance des boîtes. 1709-1735.

950. Délivrance des boîtes. 1736-1756.

951. Réformation d'espèces, livraisons aux monnayeurs. 1690-1697 ; registre de la recette commune. 1691 ; registre du vérificateur. 1694.

952. Achat et change de matières par le directeur de la monnaie et les changeurs. 1690-1696.

953. Change d'espèces. 1692-1695.

954. Change d'espèces. 1695-1699.

Z<sup>1B</sup> 955 à 962. La Rochelle. 1360, 1422-1437, 1490-1749.

955. Compte de fabrication. 1360.

956. Comptes de fabrication. 1422, 1424, 1425, 1427, 1437.

957. Délivrance des boîtes. 1490-1580.

958. Délivrance des boîtes. 1581-1599.

959. Délivrance des boîtes. 1604-1659.

---

<sup>34</sup> Sur la production de la « Monnaie des médailles », voir KK 960 : inventaire des poinçons et carrés des médailles du roi. 1697-1698.

960. Délivrance des boîtes. 1693-1711.  
961. Délivrance des boîtes. 1712-1749.  
962. Réformation d'espèces. 1692-1694 ; compte de dépense commune. 1692 ; fontes et délivrance d'argent. 1694 ; récépissés donnés par les monnayeurs. 1697.

Z<sup>1B</sup> 963. Romans<sup>35</sup>. Délivrance des boîtes. 1401, 1408, 1528-1547.

Z<sup>1B</sup> 964 à 980. Rouen. 1354-1361, 1436-1749.

964. Compte de fabrication de la Monnaie de Rouen et de Saint-Lô. 1354-1361.  
965. Compte de fabrication de la Monnaie de Rouen au temps des Anglais. 1436-1451.  
966. Délivrance des boîtes. 1441-1444.  
967. Délivrance des boîtes. 1510-1529.  
968. Délivrance des boîtes. 1538-1549.  
969. Délivrance des boîtes. 1560-1584.  
970. Délivrance des boîtes. 1585-1619.  
971. Délivrance des boîtes. 1646-1665.  
972. Délivrance des boîtes. 1690-1703.  
973. Délivrance des boîtes. 1704-1717.  
974. Délivrance des boîtes. 1720-1749.  
975. Change d'espèces et de matières d'or et d'argent. 1694-1695.  
976. Change d'espèces et de matières d'or et d'argent. 1694-1695, 1696.  
977. Livre des brèves de la Monnaie. 1690 ; registres des livraisons aux monnayeurs et aux réformateurs. 1691-1696 ; registres de calcul pour la réception des espèces de réformation. 1694-1696.  
978. Achat de matières d'or et d'argent. 1580, 1586, 1695-1696.  
979. Fontes. 1694-1696.  
980. Livres de dépenses et bordereaux de caisse. 1694-1696.

Z<sup>1B</sup> 981 à 984. Saint-Lô. 1376-1649.

981. Comptes de fabrication. 1376 ; 1377-1417 ; 1416-1417.  
982. Délivrance des boîtes. 1515-1582.  
983. Délivrance des boîtes. 1584-1597.  
984. Délivrance des boîtes. 1599-1649.

Z<sup>1B</sup> 985. Sainte-Menehould. Comptes de fabrication. 1403-1404.

Z<sup>1B</sup> 986. Saint-Pourçain<sup>36</sup>. Comptes de fabrication. 1354-1373 (n. st.), 1408, 1420-1422 ; délivrance de boîtes. 1527-1590.

Z<sup>1B</sup> 987. Saint-Quentin. Comptes de fabrication. 1437-1439.

Z<sup>1B</sup> 988 à 990. Strasbourg. 1697-1749.

988. Délivrance de boîtes. 1697-1717.  
989. Délivrance des boîtes. 1720-1749 ; change des espèces et matières d'or et d'argent. 1697-1699.  
990. Fontes. 1697-1699 ; registre de dépenses de la Monnaie. 1699.

---

<sup>35</sup> Romans-sur-Isère (Drôme).

<sup>36</sup> Saint-Pourçain (Allier).

Z<sup>1B</sup> 991 à 998. Toulouse. 1354-1756.

991. Compte de fabrication. 1354-1384 ; papier des délivrances. 1365-1366.

992. Comptes de fabrication. 1409, 1417, 1420, 1422, 1424, 1426, 1427.

993. Comptes de fabrication. 1523-1548 ; délivrance des boîtes. 1515-1568.

994. Délivrance des boîtes. 1569-1599.

995. Délivrance des boîtes. 1604-1694.

996. Délivrance des boîtes. 1696-1756.

997. Change, achat d'espèces et de matières. 1691-1696.

998. Fonte d'espèces et de matières. 1693-1694 ; contrôle de la dépense commune. 1690-1695.

Z<sup>1B</sup> 999. Tournai. Comptes de fabrication. 1361-1362 ; comptes de fabrication et de dépenses de la monnaie. 1424-1433 ; comptes de fabrication. 1429-1431.

Z<sup>1B</sup> 1000 à 1004. Tours. 1420-1749.

1000. Comptes de fabrication et de dépenses. 1420-1422 ; 1424-1425 ; 1426-1436 ; 1523-1549.

1001. Délivrance des boîtes. 1515-1546.

1002. Délivrance des boîtes. 1547-1599.

1003. Délivrance des boîtes. 1604-1728.

1004. Délivrance des boîtes. 1739-1749.

Z<sup>1B</sup> 1005 à 1008. Troyes. 1358-1749.

1005. Comptes de fabrication et de dépenses du monnayage. 1358-1365 ; 1367-1370 ; 1372-1374 ; 1378-1419 ; 1389-1419 ; bail aux ouvriers. 1498-1500 ; délivrance des boîtes. 1530-1645.

1006. Délivrance des boîtes. 1527-1712.

1007. Délivrance des boîtes. 1714-1749 ; rôle des officiers, ouvriers et monnayeurs. 1545-1585.

1008. Change des matières d'or et d'argent. 1691-1697 ; change des espèces à réformer. 1691-1697 ; livraisons aux réformateurs. 1697-1699 ; livraisons aux monnayeurs. 1691-1699 ; récépissé du machiniste et du réformateur. 1691 ; registre des ajusteurs. 1697-1699.

Z<sup>1B</sup> 1009. Turin. Compte de fabrication. 1538-1543.

Z<sup>1B</sup> 1010. Villefranche-en-Rouergue. Comptes de fabrication. 1421-1422 ; livre des ouvriers et monnayeurs. 1515-1522 ; livre du monnayage et des délivrances. 1520-1521 ; délivrance des boîtes. 1518-1529.

Z<sup>1B</sup> 1011. Villeneuve-Saint-André-lès-Avignon. Comptes de fabrication et de dépenses. 1417-1418 ; 1420-1422 ; 1496-1548 ; délivrance des boîtes. 1527-1646.

Z<sup>1B</sup> 1012. Vimy. Délivrance des boîtes. 1656.

## Résidus

Z<sup>1B</sup> 1013. Pièces concernant la visite de la Monnaie de Limoges par Jean Laillier, Général Maître des Monnaies, 1472-1476. Cahiers de délivrances de boîtes provenant d'Hôtels des Monnaies dont le nom n'est pas indiqué, 1479, 1548, 1608 (signé : Fuldres), 1648 (signé Jossen et Hoy). Rôles des droits de sel et de roses dus aux officiers de la Cour des Monnaies en 1639 ; rôles des droits de plumes, de jetons de laiton, de «banquet des rois», de bougies, d'écritoires et de papier, dus pour leurs étrennes aux officiers de la Cour des Monnaies en 1641. État au vrai de la recette et dépense faite par Michel Chenu, receveur général des boîtes des Monnaies de France, commis à l'exercice de la charge de Jean Talon, receveur général des dites boîtes, 1642. Comptes d'espèces, de provenance inconnue, 1663. Registre d'un orfèvre ou d'un joaillier (Cassaing ?) pour les années 1698 à 1701, mis au greffe le 22 avril 1701.